

DOLLAR
68,98 \$ US
Inchangé

OR
299,70 \$ US
-1,00

ARGENT
7,882 \$
-0,026

MONTREAL
3931,90
-1,32

TORONTO
7725,15
+6,92

NEW YORK
9114,44
-17,93

QUESTIONS D'ARGENT

LES HUMEURS DE DAME NATURE



Alyssum, lobélie phlox Drummondii, némésie, pétunia, agérate géranium, broussaille, fuchsia, zinnia... Tout est prêt pour la nouvelle saison florale au Québec. André Carrier, agronome au MAPAQ accompagné de M. Jean-Guy Blondeau, horticulteur de Saint-Étienne et de M^{me} Monique Laprise, des Serres-Blondeau-Golf des serres, présentent certaines variétés de fleurs.

La culture de fleurs en serre est en plein essor

■ SAINT-ÉTIENNE — En peu de temps, la culture des fleurs en serre a pris une ampleur phénoménale au Québec. Si bien que plusieurs producteurs spécialisés dans la culture de légumes ont rapidement tourné la page et ont adopté la culture des fleurs.

La raison est simple. La demande pour les fleurs annuelles est croissante. Fin mai début juin, les Québécois consacrent une centaine de dollars à l'achat de fleurs. Les Florales et le concours Villes et villages fleuris ont contribué à cet engouement pour les fleurs.

Les horticulteurs ont fait preuve de beaucoup d'imagination en offrant une gamme de produits de haute qualité, ajoutant à chaque année des nouveautés à leur production annuelle. Il suffit de se rendre à la serre pour comprendre la nouvelle philosophie qui habite ces producteurs. Ils misent



Réjean Lacombe

tout sur la qualité et l'originalité.

150 MILLIONS \$

Au Québec, l'horticulture en serre se retrouve en tête de liste devant la production de légumes. Les quelque 600 producteurs consacrent 250 hectares à la production de fraises contre 220 à la production de légumes. Le

chiffre d'affaires de cette industrie tourne autour de 150 millions \$. Les entreprises emploient entre 2000 et 3000 personnes.

Dans Chaudière-Appalaches, l'horti-

Voir FLEURS en B2 ►

DOSSIER

Une image ternie

Le jeu de la concurrence coûte cher au Mouvement Desjardins

■ QUÉBEC — Il y a quelques années à peine, il aurait été impensable que le Mouvement Desjardins, la fierté des Québécois, se batte publiquement contre ses propres membres. Qu'il soit même obligé de défendre sa réputation devant les tribunaux. Que s'est-il donc passé pour en arriver là ?

Un sondage Sondagem réalisé en avril auprès de 1030 personnes résume bien la déception des Québécois envers Desjardins: 71,4 % d'entre eux estiment que les caisses populaires sont devenues des institutions financières comme les autres et seulement 12,7 % croient que Desjardins a gardé la vocation sociale qui le différencie des banques.

De son oeil de publicitaire, Pierre Delagrave, de Cossette Communications, a examiné récemment l'image publique de Desjardins. Il a constaté une vulnérabilité plus grande, découlant directement des efforts de rationalisation entrepris par le Mouvement. L'opinion publique accepte assez bien ce que les banques font pour augmenter leur rentabilité, mais moins ce que Desjardins fait pour maintenir une rentabilité pourtant plus modeste. « On demande plus à Desjardins qu'on demande aux banques », avance Pierre Delagrave.

Le Mouvement Desjardins occupe une place à part dans l'économie du



Hélène Baril

HBaril@lesoleil.com

Québec. Il domine dans toutes les activités du secteur financier, à l'exception des fonds de placement et des valeurs mobilières, où règnent encore les grandes banques canadiennes.

De tous les « péchés » reprochés à Desjardins, le souci de rentabilité est sans doute le principal. Et ça ne date pas d'hier, note Pierre

Poulin, l'historien qui vient de publier le troisième tome de *L'Histoire du mouvement Desjardins*.

« Le Mouvement a toujours été critiqué sur la place publique », dit-il. Aussi

Une double mission qui a toujours soulevé la controverse

loin qu'on puisse remonter dans le temps, la double mission de Desjardins a toujours suscité la controverse, selon lui.

L'historien explique que les tensions sont devenues plus fortes à partir de 1967, quand les changements à la Loi des banques ont permis aux concurrents



Claude Béland, le président de Desjardins, a dû se porter à la défense de l'institution.

de Desjardins de mieux rémunérer les dépôts. Desjardins est alors entré dans le jeu de la concurrence, qui n'a pas cessé de s'intensifier depuis dans le secteur financier.

Aujourd'hui comme hier, les dirigeants de Desjardins sont obligés d'expliquer que la coopération n'est pas une oeuvre philanthropique et que le Mouvement ne peut pas être la Saint-Vincent de Paul, constate Pierre Poulin.

Récemment, Desjardins s'est retrou-

Voir IMAGE en B2 ►

Une crise? Quelle crise?

■ QUÉBEC — Frais de service exagérés, traitement discriminatoire des assistés sociaux, recours collectif des usagers de sa carte Visa, les tuiles pleuvent sur Desjardins, qui se défend plutôt mal.

« Desjardins n'a pas plus de problèmes aujourd'hui qu'il y a cinq ans », estime pourtant Luc Beauregard, le président de National. La différence, c'est le traitement médiatique infligé à Desjardins par Radio-Canada, dit-il.

« De la part de Radio-Canada, je trouve ça irresponsable », commente Luc Beauregard, en notant que la télévision d'État a diffusé des images prises dans une caisse populaire par une caméra cachée, un procédé qu'elle utilise rarement.

Le président de National qualifie le comportement de la société d'État de « carrément abusif ». Ce n'est pas du journalisme, dit-il, mais « une entreprise de démolition ».

Les reportages en série de Radio-Canada sur Desjardins ont contribué à créer une crise qui n'en est pas une,

croit Luc Beauregard, qui est aussi conseiller de la Banque Nationale, le principal concurrent de Desjardins au Québec. « Enlevez le facteur média et la crise disparaît ».

Au Québec, on passe facilement du noir au blanc, de l'amour à la haine. Si Desjardins se défend mal, croit Luc Beauregard c'est qu'il est habitué de jouer d'un préjugé favorable dans la presse.

Selon Daniel Côté, professeur à l'École des hautes études commerciales, les difficultés de Desjardins tiennent aussi « à la complexité de la bête ». « On entend beaucoup de choses fausses parce que les gens ignorent ce qu'est une coopérative », dit-il.

Occupé à gérer une croissance rapide, Desjardins a négligé l'éducation coopérative, croit le professeur. Le Mouvement récolte aujourd'hui les fruits amers de cette négligence.

Le professeur Michel Lafleur, de l'Université de Sherbrooke, croit lui aussi que la perte de l'esprit coopéra-

tif est le principal problème de Desjardins. « Mais il est utopique de croire que Desjardins peut éduquer tout le Québec aux valeurs coopératives », dit-il.

Selon lui, il appartient au système d'éducation de responsabiliser les citoyens et la connaissance des valeurs coopératives est un moyen de le faire. « Ça servirait à toutes nos institutions, pas seulement à Desjardins ».

Aucun des deux professeurs ne conçoit l'avenir du Québec sans Desjardins. Tout a changé dans le secteur financier, mais les impératifs qui ont conduit Alphonse Desjardins à fonder les caisses populaires sont toujours là, estiment-ils.

« Le Mouvement est plus nécessaire que jamais à cause de la mondialisation des marchés », soutient Michel Lafleur. Desjardins reste le seul outil de développement local qu'on a, explique-t-il.

Daniel Côté estime lui aussi que Desjardins est plus utile que jamais. « Il fait la promotion de valeurs humanistes dans une société qui se déshumanise rapidement. Si on avait seulement les comportements observés dans les banques, ce serait désastreux ». H. B.

La saison bat son plein!

Heures d'ouverture prolongées:
8h à 21h tous les jours

À Sainte-Foy seulement

FLORALIES JOUVENCE

CENTRE JARDIN

Sainte-Foy: boul. Charest Ouest, sortie Jean-Gauvin 872-0869
Lévis: 4760, boul. de la Rive-Sud 833-3323
www.floralies.com

Le plus beau choix
de vivaces

Le plus beau choix
d'annuelles

Call-Net tente de faire annuler la dragée toxique de Fonorola

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTREAL — Call-Net a demandé aux commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario de faire annuler la dragée toxique de Fonorola.

Call-Net Enterprises, la société-mère de Sprint Canada, a soutenu que le régime de droits des actionnaires mis en place par Fonorola empêchait ses actionnaires d'étudier et d'accepter l'offre d'achat de Call-Net.

« L'heure est venue pour le conseil et les dirigeants de Fonorola de laisser les actionnaires prendre une décision fondée uniquement sur les qualités de l'offre de Call-Net », a déclaré le président du conseil, président et chef de la direction de Call-Net, M. Juri Koor, dans un communiqué émis hier.

L'offre devait prendre fin le 19 mai, mais Call-Net a décidé de la prolonger jusqu'au 29 mai, soit 45 jours après sa présentation au conseil de Fonorola.

Call-Net a affirmé que cela donnait aux actionnaires de Fonorola suffi-

samment de temps pour étudier l'offre et prendre une décision éclairée à ce sujet. Elle a rappelé qu'il s'agissait de la seule offre à avoir été présentée aux actionnaires.

« En raison de la concurrence qui règne sur le marché des télécommunications, nous sommes d'avis que tout prolongement ou retard dans ce processus amoindrirait sensiblement la valeur de notre offre », a affirmé M. Koor.

« En l'absence de paramètres justes pour l'élimination de cette pilule empoisonnée, nous n'aurons d'autres choix que de revoir notre offre », a-t-il ajouté.

Call-Net a également accusé Fonorola de lui avoir refusé accès à ses informations confidentielles, même à des conditions raisonnables.

Le directeur adjoint aux affaires pu-

bliques et à la publicité de Fonorola, M. Vincent Gagné, a expliqué que le régime de droits des actionnaires visait à donner au conseil d'administration le temps de trouver une solution de rechange en cas d'offre non sollicitée.

M. Gagné a dit que le conseil d'administration n'avait pas fait d'abus qui pourrait justifier l'intervention des commissions des valeurs mobilières.

Call-Net a offert d'acheter la totalité des actions de Fonorola en échange de 60 \$ ou de 2,4 actions de catégorie B sans droit de vote de Call-Net pour chaque action.

Le conseil d'administration de Fonorola a unanimement recommandé aux actionnaires de rejeter cette offre.

Le conseil d'administration croit notamment que cette offre ne rend pas compte de la valeur globale de Fonorola, et notamment de la valeur qu'elle est en train de créer aux États-Unis.

Le président et chef de la direction de Fonorola, M. Jan Peeters, a notamment dit craindre que Call-Net ne souhaite enfermer Fonorola à l'intérieur des frontières canadiennes.

IMAGE Une croisade pour une histoire de parking

Suite de la B1

vé plus souvent qu'à son tour dans des situations controversées. Il y a eu la prise de position du président du Mouvement, Claude Béland, en faveur de la souveraineté du Québec et sa participation à la Commission Bélanger-Campeau. Il y a eu la mise en faillite du courtier immobilier Le Permanent, que l'opinion publique a avalé difficilement, surtout que Desjardins a admis avoir attendu que les coffres soient pleins avant de tirer la plogue.

La rémunération secrète des hauts dirigeants de Desjardins a aussi fait des vagues, assez pour forcer le Mouvement à divulguer les salaires sans attendre qu'une loi les y oblige. L'élection en circuit fermé du président a aussi suscité des critiques, auxquelles Desjardins a répondu en augmentant de 30 à 250 le nombre de membres du collège électoral.

Mais le signe le plus évident de la dégringolade de Desjardins dans l'opinion publique est peut-être la forma-

tion du Regroupement des victimes des caisses populaires qui, en l'espace de deux ans, a recruté des adeptes dans tous les coins du Québec.

Son fondateur, Jean-Yves Desrosiers, est fonctionnaire au ministère de l'Éducation à Québec. Son combat contre Desjardins remonte à 1990, quand il a acheté un condo appartenant à un dirigeant de la caisse populaire St-Sacrement et qu'il a financé son achat à la caisse populaire St-Dominique. Pour une histoire

de stationnement amputé du sixième, M. Desrosiers a entrepris une véritable croisade contre Desjardins. Le regroupement soutient avoir 300 membres.

UNE PREMIÈRE

Le travail de sappe de M. Desrosiers et ses répercussions dans l'opinion publique ont conduit Desjardins à intenter une poursuite de 2,5 millions \$ contre le Regroupement des victimes des caisses populaires pour atteinte à sa réputation, une première dans l'histoire presque centenaire du mouvement coopératif.

La mise en faillite du Permanent a laissé un goût amer

FLEURS Gare au gel

Suite de la B1

culture ornementale se développe rapidement. Selon M. André Carrier, conseiller régional en horticulture au ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation (MAPAQ), il y a une quarantaine d'entreprises serres qui produisent des plants de fleurs annuelles et de légumes, des fleurs vivaces, des jardinières suspendues, des fleurs en pots, des fleurs coupées et des plantes vertes.

Ces serres occupent 74 000 pieds carrés. Les horticulteurs de la région produisent 800 000 caissettes de fleurs, dont la valeur de production atteint 4 millions \$ annuellement. Ces entreprises emploient 200 personnes.

Ces producteurs qui se qualifient « artisans de l'horticulture » estiment que la meilleure façon d'acheter leurs plantes annuelles est de se rendre directement aux serres où l'on retrouve de 300 à 500 variétés de fleurs.

Les producteurs ont pas mal le cœur en fête depuis quelques semaines. Le beau temps aidant, les Québécois visitent de plus en plus les serres. « L'an dernier, à pareille date, selon M. Jean-Guy Blondeau, des Serres Blondeau-Golf, de Saint-Étienne, je n'avais pas réussi à vendre une caissette de fleurs. Cette année ça marche très bien. »

L'an dernier, le mois de mai a été particulièrement maussade. Neige et pluie ont confiné les Québécois aux travaux intérieurs. En fait, il était tombé 82 mm de pluie. Cette année, mai ressemble à juillet. Jusqu'à maintenant, il est tombé seulement 24 mm de pluie.

« Mais ATTENTION », préviennent les horticulteurs. Ce n'est pas encore l'été. Les risques de gel sont présents. Pour eux, l'idéal serait de transplanter les fleurs après la pleine lune, le 10 juin. « Ne vous inquiétez pas, disent-ils. Il y aura toujours un bon choix de fleurs à cette date. »

En fait, les producteurs effectuent trois semis par année. La production de ce troisième semis sera disponible au cours de la première semaine de juin.

FINANCE

L'AEterna british

Pour un touriste québécois en visite à Londres, ces jours-ci, quelle est l'« attraction » qui peut soulever le plus son intérêt ?

- a-) Buckingham Palace
- b-) Big Ben
- c-) La Tour de Londres
- d-) British Biotech

Si vous êtes du genre à traîner cotes et graphiques boursiers dans vos bagages — preuve irréfragable d'un esprit sain ! — la réponse vient rapidement.

British Biotech est cette compagnie britannique dont on vous a parlé à quelques reprises, chaque fois en fait qu'il nous a été donné d'écrire sur les Laboratoires AEterna (MTL, AEL, 5,40\$).

Les deux sociétés sont en lutte, entre elles, et contre le cancer. Quoique avec des recettes différentes, elles poursuivent des travaux avec le même objectif : mettre au point un inhibiteur d'angiogénèse.

La théorie est la suivante : le cancer peut progresser parce que les cellules malignes sont approvisionnées en sang. Si l'on pouvait bloquer ou à tout le moins réduire l'approvisionnement, l'on pourrait du même coup freiner ou même stopper la progression de la maladie.

Avec le Néovastat, son fameux produit à base de cartilage de requin, AEterna a plus d'une fois fait face à la critique. Mais ce n'est rien comparé à ce que se passe actuellement en Angleterre.

Le mois dernier, British Biotech a congédié l'un des piliers de son laboratoire de recherche. Officiellement, le Dr Andrew Millar a été renvoyé pour avoir transmis des informations confidentielles (et erronées, dit-on) à de tierces parties. Selon ce que l'on raconte dans les coulisses, toutefois, l'histoire est différente.

La crise s'est lentement amorcée il y a quelques mois, lorsque le scientifique a soudainement cessé de participer aux rencontres de British Biotech avec les analystes financiers.

Intriguée, Jane Henderson, de Goldman Sachs, lui donna un jour un coup de fil pour connaître les motifs de cette petite bouderie. Après un échange évasif, le « doc » craqua finalement et demanda de l'aide.

D'importantes divergences existent entre les dirigeants de la compagnie, notamment entre lui et le président fondateur Keith McCullagh. Millar lâche une bombe : le Zacutex, destiné à soigner des problèmes au pancréas, devrait être revu et tableté si les conclusions du comité de révision ne sont pas favorables.

Bombe, parce que le Zacutex est l'un des deux produits *blockbusters* (à fort potentiel de ventes) en développement sur lesquelles compte la société. Pire encore, Millar laisse entendre que la direction de British Biotech a désinformé le marché sur les progrès réels du produit et que des dirigeants, McCullagh le premier, ont de ce fait transigé sur le titre avec des informations d'initiés.

En fait, le Zacutex a jusqu'à maintenant passé avec succès quelques étapes cliniques, mais, en mai 97, l'European Medicines Evaluation Agency, a refusé de l'approuver. La EMEA a plu-

tôt envoyé une série d'objections à la compagnie. Au lieu de mettre l'accent sur le côté négatif de la nouvelle, les dirigeants de British Biotech ont riposté avec deux communiqués qui, dans le *Financial Times* de l'époque, ont été interprétés comme ceci : «...la compagnie a franchi une autre étape significative vers la commercialisation d'un premier produit (Zacutex) avec des progrès cliniques importants et une série de rendez-vous de marketing. »

Devant pareilles révélations, la crise a éclaté. Cette semaine, après avoir promis une éblouissante riposte au mouton noir, le président McCullagh a plutôt remis sa démission, au milieu d'allégations de transactions d'initiés.

En bourse, British Biotech s'est fait secouer le pommier au cours des derniers mois. Le titre se transige aujourd'hui autour de 1,65 \$ CAN. Bien loin de son sommet de 9,70 \$ atteint en mai 96 (après fractionnement de 10 actions pour une. À ce moment, le Marimastat, deuxième *blockbuster* et produit concurrent d'AEterna, venait de recevoir son approbation de phase II de la Food & Drug Administration (FDA). Une seule autre étape à franchir. Tous s'étaient mis à parler d'un médicament miraculeux. Certains analystes prédisaient un potentiel de ventes de près de 5 milliards \$ CAN par année. Les prévisions ont depuis été ramenées autour de 1,25 milliard \$.

So, comme ils disent ici, telle est la crise que traverse actuellement British Biotech. Bonne nouvelle pour Lab AEterna ? Notre principale inquiétude concernant les travaux d'AEterna a toujours résidé dans son apparent retard sur British Biotech. Le Néovastat est toujours en phase I d'essais cliniques. Le Marimastat de British est en phase III, dernière étape avant une approbation finale de la FDA. Le premier produit à arriver sur le marché sera mieux positionné pour le prendre. Sauf si le second lui est supérieur.

Le Zacutex est probablement un produit sans avenir, mais le Marimastat a, à ce jour, été suffisamment efficace pour subir avec succès les phases I et II de la FDA. Au-delà du scandale, il faut savoir que British Biotech a encore dans ses coffres 214 millions \$ US. C'est beaucoup d'argent comparé aux quelque 40 millions \$ CAN d'AEterna.

Mais apparemment, le docteur Millar doute que le Marimastat puisse obtenir une approbation de la FDA. Certaines publications anglaises lui font avancer le chiffre de 40 % de chances. Et apparemment, le chemin qui reste à faire est si difficile qu'il dit craindre que la compagnie manque d'argent. Curieusement, celle-ci a annoncé cette semaine une réduction de 14 % de son effectif.

Cela semble vouloir dire que les résultats de la phase III actuellement enregistrés par British Biotech ne sont pas convaincants. Cela veut aussi dire que même si le produit obtenait une approbation, l'on sera probablement très loin de la panacée.

Ce que veut dire la crise de British Biotech pour Lab AEterna, c'est que la Québécoise a toujours à prouver que son produit est bon, mais que la barre a été abaissée.



François Pouliot

FPouliot@lesoleil.com

PROMUTUEL



Mario Fortier
Président

Le Groupe Promutuel est heureux d'annoncer l'entrée en poste de son nouveau président, Mario Fortier, élu lors de l'assemblée générale annuelle du Groupe, le 16 avril dernier.

Membre du conseil d'administration de Promutuel Appalaches depuis 1980, Mario Fortier en est le président depuis 1990. Il a également été membre du conseil d'administration du Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale de 1992 à 1997. Élu au comité exécutif en 1992, il est par la suite devenu vice-président de 1993 à 1997. Au cours de ces années, il a également siégé au conseil d'administration de différentes filiales et corporations du Groupe Promutuel. En 1997, il a été nommé administrateur de Promutuel Vie, dont il est devenu le président en accédant à la présidence du Groupe.

Il est en outre administrateur de l'Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles (ACCAM/CAMIC) depuis 1996.

Mario Fortier est copropriétaire de la Ferme Fortier et Frères de Saint-Pierre-Baptiste depuis 1979 et fondateur de l'entreprise La Samare inc., spécialisée dans la production, la mise en marché et l'exportation des produits de l'érable.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 220 millions, le Groupe Promutuel figure parmi les chefs de file en assurance de dommages au Québec, tout en étant actif en assurance de personnes. Il regroupe 37 sociétés mutuelles et 300 000 membres-assurés répartis à travers le Québec.



Une adresse de

Prestige

dans le Vieux-Québec



Les Maisons De Beaucours, sont maintenant prêtes pour livraison immédiate... site exceptionnel... immeuble entièrement neuf... revêtement de pierres... toit en cuivre... loggias, balcons et terrasses... insonorisation haut de gamme... fenestration à haut rendement énergétique, chauffage électrique indépendant, climatisation de qualité supérieure... jardin extérieur... vaste stationnement intérieur... service de sécurité par caméras vidéo... Les Maisons De Beaucours représentent un excellent investissement immobilier.

Plus de 50% des unités sont déjà vendues.
Prix de 150 000 \$ à 499 000 \$
(taxes et stationnement inclus)

LES MAISONS
DE BEAUCOURS

CONDOMINIUM

33, rue Saint-Louis, Québec
Tél.: (418) 694-0039

mardi au vendredi : 12H à 19H, samedi et dimanche : 12H à 17H

L'ÉCONOMIE

Le monde à l'envers

L'utilité des missions économiques auxquelles participent les chefs de gouvernement n'a jamais été démontrée. Les initiatives de ce genre sont-elles plus rentables que les missions économiques « ordinaires » qui ne réunissent que des gens d'affaires ? Probablement pas, mais personne ne le sait vraiment.

Il y a fort à parier qu'il n'y a pas plus de signatures de contrats et de conclusion de projets d'investissements, que le premier ministre soit là ou pas. Chose certaine, on fait plus de bruit avec pas grand-chose, quand le premier ministre est là. Pour justifier son déplacement, on en met un peu. On excelle par exemple dans l'art de recycler de vieilles nouvelles. Pourvu qu'il y ait des milliards de dollars dans le communiqué final!

Dans ce sens, le voyage de Lucien Bouchard aux États-Unis a suivi la règle. Dans le communiqué émis, hier, par le bureau du premier ministre, Investissement Québec soutient que les investissements américains au Québec doubleront en deux ans, pour atteindre 1,6 milliard \$. La Société générale de financement parle d'ententes

de principe totalisant 1,5 milliard \$, sans préciser si ces ententes ont été conclues pendant la semaine ou s'il s'agit de vieux accords recyclés.

Mais peu importe. La principale utilité de ces missions est politique, même si les participants, premier ministre compris, jurent qu'ils parleront uniquement *business*... Ça, c'est avant de partir. Sur place, et peu importe où, les questions politiques reprennent toujours la première place. C'est normal puisque le premier ministre se déplace généralement avec un troupeau de journalistes locaux qui sont surtout intéressés à poursuivre la *game* qu'ils couvrent chez eux.

Les missions économiques québécoises se transforment donc en tentatives d'inclure dans le débat sur la souveraineté des étrangers qui n'en ont rien à foutre. Ce qui est le plus souvent tout à fait ridicule, comme on a pu le voir en France l'an dernier, avec le président Jacques Chirac. Si l'utilité des missions économiques est d'abord politique, à quoi ça sert d'aller faire des

simagrées chez des gens qui s'en foutent absolument, à Pékin ou à Singapour?

En choisissant d'aller d'abord en Chine et en attendant si longtemps avant d'organiser une mission économique aux États-Unis, le gouvernement Bouchard a pris le monde à l'envers. Les Américains sont de très loin les principaux partenaires commerciaux du Québec tant en ce qui concerne l'investissement direct que les échanges commerciaux.

L'avenir d'un Québec éventuellement souverain dépend beaucoup plus des États-Unis que du reste du monde ou du reste du Canada.

Pourtant, il a fallu que les gens d'affaires en fassent la demande expresse lors du sommet économique de 1996 pour que cette mission américaine se réalise.

Contrairement aux Français, aux Chinois ou aux Vietnamiens, les Américains sont concernés par l'avenir du Québec et du Canada. Voilà des gens qui, s'ils ne se passionnent pas pour le dé-

bat constitutionnel canadien, reçoivent quand même beaucoup d'informations à ce sujet et doivent s'y intéresser parce qu'ils investissent et font du commerce ici.

Il est donc très nécessaire que le Québec se rende sur place pour faire ses propres contacts et donner sa version de la réalité canadienne, compte tenu que les Américains s'informent auprès de gens ou de médias qui parlent leur langue, avec les distorsions que ça comporte.

Il n'est pas inutile, par exemple, que le président du conseil de Coca-Cola rencontre le premier ministre du Québec et voit autre chose que le croque-mitaine dont il a entendu parler. Qu'il se rende compte qu'il s'agit même d'une personne sensée et plus articulée que Jean Chrétien! Juste pour ça, la mission de Lucien Bouchard aux États-Unis aura été un succès. Les chefs d'entreprises disent que la présence du premier ministre ajoute de la crédibilité à une mission économique. Dans ce cas-ci, ce sont eux qui augmentent la crédibilité du gouvernement du Québec. Entouré de gens d'affaires respectés, un premier ministre souverainiste est toujours moins menaçant. À quand une mission économique du même genre à Toronto?



Hélène Baril

HBaril@lesoleil.com

Un parc éolien de 160 M\$ à Cap-Chat et à Matane

■ MONTRÉAL (PC) — Le plus important parc éolien au Canada surgira bientôt à Cap-Chat et à Matane. Le projet de 160 millions \$ aura une puissance installée de près de 100 mégawatts. Il pourra combler près de 5 % des besoins énergétiques de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, soit l'équivalent de 10 000 foyers.

Le parc de 133 éoliennes sera établi sur deux sites de 10 kilomètres carrés chacun. Le premier, au sud-ouest de Cap-Chat, comptera 76 éoliennes de 750 kilowatts, alors que le second, à cinq kilomètres de Matane, sera doté de 57 éoliennes. Le premier site sera mis en service en décembre 1998, et le deuxième, en décembre 1999.

En vertu d'un contrat conclu en décembre 1993, Hydro-Québec s'est engagée à acheter toute la production du projet pendant au moins 25 ans au coût de cinq cents le kilowattheure.

La société québécoise Axor et ses partenaires, soit le principal fabricant de turbines éoliennes au monde, NEG Micon, du Danemark, la société japonaise Nichimen Corporation, la compagnie québécoise 3CI et le producteur canadien d'électricité Northland Power, investiront 44,4 millions \$ dans le projet Le Nordais.

Un groupe de prêteurs, organisés par La Mutuelle du Canada et son agent Probyn and Co, fourniront un financement de 110 millions \$.

Le ministre des Finances du Québec, M. Bernard Landry, a affirmé qu'Hydro-Québec allait tirer parti du projet, même si les termes du contrat ne lui étaient pas favorables au cours des premières années.

Selon une politique énergétique rendue publique en mars, le gouvernement américain entend exiger que 5,5 % du chiffre d'affaires des vendeurs d'électricité provienne de sources



d'énergie renouvelables, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse. L'énergie hydroélectrique serait exclue de cette proportion. Il faudrait 16 projets comme ceux du Nordais pour atteindre ce pourcentage.

« On est très loin de ça, mais tout ce qu'on aura, on l'aura, a déclaré le ministre. C'est une avance technologique qui est très prometteuse. »

Le président d'Axor, M. Yvan Dupont, a souligné le développement spectaculaire de l'énergie éolienne dans le monde, et la vitrine que pourrait alors représenter le projet Le Nordais.

La population s'enthousiasme

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

CAP-CHAT — L'annonce de la construction du plus important parc éolien au pays a soulevé un vent d'optimisme chez les 2847 citoyens de Cap-Chat. Elus et contribuables sourient devant les retombées régionales évaluées à près de 80 millions \$.

« Je suis très heureuse de la venue du projet Le Nordais », clame la mairesse de Cap-Chat, Georgette Pelletier. La construction créera 225 emplois, au cours des 18 prochains mois. Puis, une fois les travaux complétés, près d'une trentaine de personnes auront un emploi permanent. Nous discutons également avec le consortium pour obtenir une usine d'assemblage et un centre de recherche », a dit M^{me} Pelletier. Ces discussions sont au stade embryonnaire.

« Vous avez eu raison d'être patients, a soutenu le ministre du Travail, Matthias Rioux. Ce projet donnera un sérieux coup de pouce à l'économie de Gaspésie-Nord. » Dans cette région, moins d'une personne sur quatre a un emploi permanent.

Et quel coup de pouce! « La construction des deux parcs éoliens (Cap-Chat et Matane) entraînera des retombées régionales de près de 80 millions \$. Il nous faudra réaliser des travaux de creusage, construire des routes, enfouir des câ-

bles, aménager une centrale, un bureau, un entrepôt. Les travaux commencent dès la semaine prochaine et nous installerons une tour par jour, à compter de la deuxième semaine de juillet. » Le site de Cap-Chat, à l'ouest du village, comptera 76 éoliennes.

Lionel Roy y voit une belle opportunité: « C'est l'occasion idéale pour développer une expertise dans la conception de composantes d'éoliennes. Pas moins de 200 emplois de haute technologie pourraient être ainsi créés ici, à Cap-Chat. »

Un commerçant cap-chatien, Judas Landry, accueille favorablement le projet. « Cap-Chat avait bien besoin d'un tel boum économique. Ici, depuis quelques mois, les commerces ferment les uns après les autres. »

Clovis Roy mise sur l'impact touristique. « C'est une bonne affaire pour le tourisme régional. Il faudrait même songer à détourner le sentier de motoneige pour attirer les visiteurs. »

« Après des années de scepticisme, la plupart des gens croient maintenant au projet, ajoute France Bouchard, du restaurant Lieutenant de Chatte. Les retombées seront importantes dans la région et tous les espoirs sont enfin permis. »

Il s'agit du plus important projet à voir le jour dans l'histoire de la MRC Denis-Riverin, maintes fois qualifiée de la « MRC la plus en difficulté au Québec ».

Les étrangers investissent au Canada

■ OTTAWA (PC) — Les investisseurs étrangers ont acheté massivement pour 6,3 milliards \$ d'obligations et d'actions canadiennes en mars, réalisant ainsi un retour en force sur un marché canadien qu'ils avaient quelque peu délaissé depuis octobre 1997.

Les investisseurs canadiens ont quant à eux acheté pour 2,7 milliards \$ de titres étrangers — principalement des actions —, selon les données divulguées hier par Statistique Canada.

Les investisseurs étrangers ont acheté pour 3,6 milliards \$ d'obligations canadiennes en mars, après avoir réduit de 8,2 milliards \$ leur portefeuille d'obligations durant les quatre mois précédents. Ils ont de plus acquis pour 2,2 milliards \$ d'actions et pour 500 millions \$ d'instruments du marché monétaire canadien.

HAUSSE DES COURS

« Les investissements étrangers (sur le marché boursier) ont coïncidé avec la forte progression du cours des actions canadiennes pour un deuxième mois d'affilée (plus 6,6 % en mars et 5,9 % en février, selon l'indice composite TSE 300 de la bourse de Toronto). Les achats de mars ont été effectués presque exclusivement pas des investisseurs américains, conformément à la tendance habituelle », a expliqué Statistique Canada.

Les Canadiens ont acheté pour 2,1 milliards \$ en actions étrangères, après s'en être procuré pour 4,4 milliards \$ au cours des quatre mois précédents. Ils ont de plus acquis pour 600 millions \$ d'obligations américaines, principalement des bons du Trésor.



GLD
LENTS CONSEIL

NOUVEL ASSOCIÉ

GAÉTAN SAMSON Ing. M.Sc.
La direction de Groupe GLD Inc. est heureuse d'annoncer l'arrivée de M. Gaétan Samson, ing. M.Sc. au sein de son équipe en tant qu'associé et directeur du département de structure. Ingénieur civil spécialisé en structure, M. Samson possède plus de 16 ans d'expérience en conception, surveillance et gestion des projets, des ponts et des bâtiments industriels, institutionnels et commerciaux. Groupe GLD Inc. est une firme de génie-conseil qui œuvre dans la Baie et les régions environnantes depuis plus de 31 ans en offrant à sa clientèle une expertise multidisciplinaire à la fine pointe des technologies.

1068, boul. Vachon Nord, bureau 203, Ville de Saint-Marie G6E 1M6 (418) 387-8191
11505, 1re Avenue Est, bureau 200, Ville de Saint-Georges G5Y 7X3 (418) 228-8041

Le verglas a fait fondre les bénéfices

■ OTTAWA (PC) — Après deux années de croissance constante, les bénéfices d'exploitation des entreprises ont baissé de 6 % durant le premier trimestre de 1998.

Ils se sont établis à 27,3 milliards \$, selon les données de Statistique Canada, après avoir atteint la somme record de 29 milliards \$ lors du trimestre précédent.

« La baisse des cours du pétrole brut et les fortes demandes de règlement de sinistres en raison de la tempête de verglas de janvier ont fait baisser les bénéfices », explique l'agence fédérale de statistiques.

Les bénéfices d'exploitation excluent l'impôt sur le revenu, l'intérêt sur les emprunts ainsi que les radiations d'actif.

Si l'on exclut le secteur du pétrole et du gaz, de même que celui de l'assurance multirisques, les bénéfices d'exploitation ont augmenté de 2 % au cours du trimestre.

Dans l'ensemble, 16 secteurs d'activité sur 30 ont connu une baisse des profits au premier trimestre.

Les bénéfices d'exploitation dans le secteur financier ont chuté de 12,3 %, pour s'établir à 6,9 milliards \$.

« Les demandes de règlement de sinistres en raison de la tempête de verglas dans l'Est du Canada ont amorti les bénéfices dans le secteur », explique Statistique Canada.

Ainsi les sociétés d'assurances générales ont vu leurs bénéfices d'exploitation fondre à 100 millions \$ pour les trois premiers mois de 1998, en comparaison de 900 millions \$ au dernier trimestre de 1997. Les demandes de règlement de sinistres ont augmenté de 600 millions \$, principalement en raison de la tempête de pluie verglaçante de janvier.

Les bénéfices des banques à charte ont également subi une forte baisse, de l'ordre de 10,2 %, pour s'établir à 3,9 milliards \$.



Sandra Hassan, avocate en planification successorale et Martin Olivier Boiteau, avocat en fiscalité internationale

Regardez-les bien aller.

Deux nouveaux avocats fiscalistes de grande expertise maintenant à votre service dans la région de Québec*. Leur talent est inouï. Et l'avenir plus exaltant que jamais.

Raymond Chabot Martin Paré

LA FORCE DU CONSEIL

Membre du réseau Grant Thornton International

* Québec, Lévis, Saint-Georges, Thémis-Mines, Saint-Joseph, Beauport, Saginaw et Saint-Ephrem.

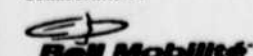


Claude Béland

Président du Mouvement des caisses Desjardins

Thème : « À l'heure des fusions bancaires, y a-t-il un avenir pour les coopératives financières? »

Collaboration :

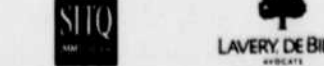


27 mai 1998

11h30, Hôtel des Gouverneurs

Chambre de commerce régionale de Saint-Foy

Lunchs-rencontres



information et réservations : (418) 651-7151

Membre 35,00 \$ Non-membre 40,00 \$

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou p= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wf ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou p= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Fonds améri			
800	26.40	2	
1500	24.00	2	

des ventes	5,400
------------	-------



prem	200	28.80	28.80	28.80	-0.05
pr us	200	24.65	24.65	24.65	
ld.un	8718	7.00	6.90	6.90	-0.05

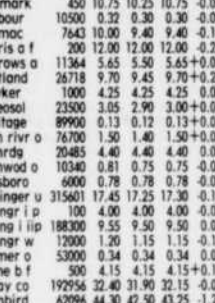
0	3.90	3.85
0	11.90	11.90
0	18.80	18.75

enr	1900	16.85	16.85	16.85 + 0.15
pl.em	131	10.30	10.30	10.30 - 0.15
un	31000	13.70	13.65	13.65 - 0.05

Tru	900	8.95	8.95	8.95
des ventes	400	8.80	8.75	8.80 et 0.15
				237,511
DISTRIBUTION				
lig.in	900	9.00	9.00	9.00
major	9205	18.75	18.50	18.75 et 0.25
des ventes	1081	28.25	27.80	28.15 et 0.35
				20,508
Division Internationale				
<i>En dollars canadiens</i>				
domin	1300	6.60	6.60	6.60 et 0.30
des ventes	350	48.50	48.00	48.50 et 0.50

H à

mcuro	1100	6.40	6.25	6.40	-0.0
ry	8370	7.00	6.90	7.00	0.0
	100	10.35	10.35	10.35	0.0



mean	126750	8.60	8.35	8.50	-0.05
stdev	5200	6.10	5.95	6.05	+0.05
prob	0.00000	1.10	0.03	1.00	+0.05

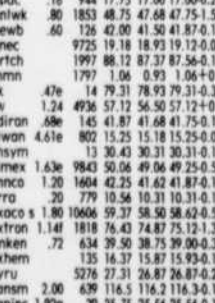
00	6.75	6.6
29	6.45	6.0
72	63.35	63.1

tech	7300	3.55	3.50	3.50	-0.05
gold o	54960	5.15	5.10	5.10	+0.05
o	10000	0.11	0.11	0.11	0.00

[illegible]

pon	.84	889	45.1
ycp	.47e	473	85.6

ecc	4.20	11	55.75	55.50	55.50-0.25
erin	1.44	79	27.00	26.75	27.00+0.25
ings	1.32	149	56.62	56.00	56.00-0.62
cm	†	153	11.50	11.37	11.50-0.13
onc	16	944	17.25	17.00	17.00-0.25



1920	39	25.75	25.58	25.58-0.17
veils s .50	17790	63.75	63.00	63.12-0.12
bune .68f	1816	66.43	65.93	66.37+0.44

3456	26.75	26
1146	32.87	32
8774	52.48	52

sys	6967	25.37	24.50	25.00
it	490	8.00	7.68	8.00+0

local	2.70	26	15.62	15.37	15.50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
-------	------	----	-------	-------	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fonds mutuels

* Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30, hier. Les prix rapportés sont ceux de la part en action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation d'obtention du fonds, n : pas de frais de vente, g : frais de rachat, o : frais prélevés à l'achat ou au rachat, y : VAN disponible pour achat, u : argent US, x : ex-dividende, m : achat minimum de 150 000\$. () non-membre de l'Investment du Canada.

[illegible]

Toronto

Suite de TORONTO

es Ventes Haut Bas Ferm.Chang

[illegible]

[illegible][illegible]

2084	0.75	0.75	0.75	0.00	Tecvyn	25021	6.80	6.50	6.70+0.20	Utility	600	49.70	46.80	40.00	
17300	7.75	16.60	16.60	0.00	Teklogix					3.85	3.91+0.01	Cell	997	22.90	29.30
13300	1.25	1.01	1.01	0.00	Teknor	25500	3.65	3.15	5.65+0.60	Verizon	2100	1.47	1.47	1.47	
12000	7.50	5.00	5.00	0.00	Tektron	25500	3.65	3.15	5.65+0.60	Ventura	5000	1.00	1.00	1.00	
33700	0.45	0.43	0.44	-0.01	Telco	3700	25.60	25.50	25.50+0.10	Ventura	26570	4.40	4.30	4.30	
800	15.60	15.55	15.60+0.30		Telco	3700	25.60	25.50	25.50+0.10	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2700	3.85	3.75	3.86+0.10		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
193654	26.50	25.80	25.90+0.10		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
6200	57.00	56.45	56.55+0.65		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
15153	6.15	6.15	6.15	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
667	5.40	5.30	5.40+0.05		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
7200	29.25	29.00	29.00+0.25		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
5000	0.09	0.09	0.09	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
141000	0.44	0.43	0.43	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
67300	0.50	0.45	0.50+0.05		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
8600	2.28	2.15	2.38+0.13		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2800	13.00	13.00	13.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
26501	7.75	7.75	7.75+0.10		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
119795	7.25	7.10	7.10	-0.10	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
116200	0.20	0.19	0.19	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
30690	41.00	40.50	41.00+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
15000	2.80	2.80	2.80	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
5000	0.13	0.13	0.13	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
340346	7.70	7.70	7.70+0.01		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
11100	1.25	1.25	1.25	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
210	10.00	10.00	10.00	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
2000	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
1500	2.75	2.75	2.75	0.00	Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70	7.70	
19400	28.50	28.00	28.50+0.50		Telegraph	62697	73.90	73.80	73.80+0.30	Ventura	10944	7.85	7.70		

Titres au comptoir					
Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.					
AE mvs	1000	1.000	1.000	-0.250	
AE sv	1000	1.000	1.000	-0.250	
AMT F F	27850	2.050	2.050	0.000	
Avi Infor	29800	0.200	0.200	0.000	
Avaxx	45500	0.200	0.200	0.000	
Active C	19000	1.100	1.100	0.000	
Alfco Food	60000	0.190	0.190	-0.050	
Akroner G	70334	0.220	0.220	0.010	
Allegiance	11250	0.950	0.950	0.000	
Allied Dom	500	14.500	14.500	0.000	
Alterra	40000	0.120	0.120	-0.050	
Am Teles	14450	2.950	2.950	0.000	
Andalou u	10200	0.470	0.470	-0.010	
Anvil Inc	11000	0.050	0.050	0.000	
Arling	5000	0.800	0.800	-0.050	
Asian Tel	44871	0.750	0.750	0.000	
Augusta	2000	0.500	0.500	-0.100	
Bachec	500	0.700	0.700	-0.050	
Banco Res	203100	0.500	0.500	0.000	
Beverly G	80950	2.400	2.400	+0.100	
Biogenetic	15500	0.500	0.500	0.000	
Black Mtn	11700	2.350	2.350	0.000	
Black Peri	22500	0.170	0.170	0.000	
Blue acid	33000	0.850	0.850	+0.050	
Buffalo Oil	22500	0.270	0.270	-0.030	
CLN Ven	2000	0.600	0.600	+0.100	
CME Tele	7510	4.750	4.750	0.000	
Cn Bk	200	1.400	1.400	0.000	
Conargo	142	1.800	1.800	-0.200	
Conc. res	50000	0.100	0.100	-0.010	
Contex	10500	2.000	2.000	0.000	
Corporat	101500	0.800	0.800	+0.050	
Costle Cap	111900	0.240	0.240	0.000	
Champion g	31800	1.250	1.250	0.000	
Channel i	252200	0.040	0.040	-0.005	

Titres au comptoir					
Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.					
AE mvs	1000	1.000	1.000	-0.250	
AE sv	1000	1.000	1.000	-0.250	
AMT F F	27850	2.050	2.050	0.000	
Avi Infor	29800	0.200	0.200	0.000	
Avaxx	45500	0.200	0.200	0.000	
Active C	19000	1.100	1.100	0.000	
Alfco Food	60000	0.190	0.190	-0.050	
Akroner G	70334	0.220	0.220	0.010	
Allegiance	11250	0.950	0.950	0.000	
Allied Dom	500	14.500	14.500	0.000	
Alterra	40000	0.120	0.120	-0.050	
Am Teles	14450	2.950	2.950	0.000	
Andalou u	10200	0.470	0.470	-0.010	
Anvil Inc	11000	0.050	0.050	0.000	
Arling	5000	0.800	0.800	-0.050	
Asian Tel	44871	0.750	0.750	0.000	
Augusta	2000	0.500	0.500	-0.100	
Bachec	500	0.700	0.700	-0.050	
Banco Res	203100	0.500	0.500	0.000	
Beverly G	80950	2.400	2.400	+0.100	
Biogenetic	15500	0.500	0.500	0.000	
Black Mtn	11700	2.350	2.350	0.000	
Black Peri	22500	0.170	0.170	0.000	
Blue acid	33000	0.850	0.850	+0.050	
Buffalo Oil	22500	0.270	0.270	-0.030	
CLN Ven	2000	0.600	0.600	+0.100	
CME Tele	7510	4.750	4.750	0.000	
Cn Bk	200	1.400	1.400	0.000	
Conargo	142	1.800	1.800	-0.200	
Conc. res	50000	0.100	0.100	-0.010	
Contex	10500	2.000	2.000	0.000	
Corporat	101500	0.800	0.800	+0.050	
Costle Cap	111900	0.240	0.240	0.000	
Champion g	31800	1.250	1.250	0.000	
Channel i	252200	0.040	0.040	-0.005	

Dividendes					
Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
Par La Presse canadienne Dividendes de sociétés déclarés hier, trimestriels à moins d'indication contraire.					
AE mvs	1000	1.000	1.000	-0.250	
AE sv	1000	1.000	1.000	-0.250	
AMT F F	27850	2.050	2.050	0.000	
Avi Infor	29800	0.200	0.200	0.000	
Avaxx	45500	0.200	0.200	0.000	
Active C	19000	1.100	1.100	0.000	
Alfco Food	60000	0.190	0.190	-0.050	
Akroner G	70334	0.220	0.220	0.010	
Allegiance	11250	0.950	0.950	0.000	
Allied Dom	500	14.500	14.500	0.000	
Alterra	40000	0.120	0.120	-0.050	
Am Teles	14450	2.950	2.950	0.000	
Andalou u	10200	0.470	0.470	-0.010	
Anvil Inc	11000	0.050	0.050	0.000	
Arling	5000	0.800	0.800	-0.050	
Asian Tel	44871	0.750	0.750	0.000	
Augusta	2000	0.500	0.500	-0.100	
Bachec	500	0.700	0.700	-0.050	
Banco Res	203100	0.500	0.500	0.000	
Beverly G	80950	2.400	2.400	+0.100	
Biogenetic	15500	0.500	0.500	0.000	
Black Mtn	11700	2.350	2.350	0.000	
Black Peri	22500	0.170	0.170	0.000	
Blue acid	33000	0.850	0.850	+0.050	
Buffalo Oil	22500	0.270	0.270	-0.030	
CLN Ven	2000	0.600	0.600	+0.100	
CME Tele	7510	4.750	4.750	0.000	
Cn Bk	200	1.400	1.400	0.000	
Conargo	142	1.800	1.800	-0.200	
Conc. res	50000	0.100	0.100	-0.010	
Contex	10500	2.000	2.000	0.000	
Corporat	101500	0.800	0.800	+0.050	
Costle Cap	111900	0.240	0.240	0.000	
Champion g	31800	1.250	1.250	0.000	
Channel i	252200	0.040	0.040	-0.005	

Bourse d'Asie					
Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
TOKYO (AP) — À la bourse de Tokyo, hier, l'indice Nikkei a perdu 43,60 points à 15 801,65.					
AE mvs	1000	1.000	1.000	-0.250	
AE sv	1000	1.000	1.000	-0.250	
AMT F F	27850	2.050	2.050	0.000	
Avi Infor	29800	0.200	0.200	0.000	
Avaxx	45500	0.200	0.200	0.000	
Active C	19000	1.100	1.100	0.000	
Alfco Food	60000	0.190	0.190	-0.050	
Akroner G	70334	0.220	0.220	0.010	
Allegiance	11250	0.950	0.950	0.000	
Allied Dom	500	14.500	14.500	0.000	
Alterra	40000	0.120	0.120	-0.050	
Am Teles	14450	2.950	2.950	0.000	
Andalou u	10200	0.470	0.470	-0.010	
Anvil Inc	11000	0.050	0.050	0.000	
Arling	5000	0.800	0.800	-0.050	
Asian Tel	44871	0.750	0.750	0.000	
Augusta	2000	0.500	0.500	-0.100	
Bachec	500	0.700	0.700	-0.050	
Banco Res	203100	0.500	0.500	0.000	
Beverly G	80950	2.400	2.400	+0.100	
Biogenetic	15500	0.500	0.500	0.000	
Black Mtn	11700	2.350	2.350	0.000	
Black Peri	22500	0.170	0.170	0.000	
Blue acid	33000	0.850	0.850	+0.050	
Buffalo Oil	22500	0.270	0.270	-0.030	
CLN Ven	2000	0.600	0.600	+0.100	
CME Tele	7510	4.750	4.750	0.000	
Cn Bk	200	1.400	1.400	0.000	
Conargo	142	1.800	1.800	-0.200	
Conc. res	50000	0.100	0.100	-0.010	
Contex	10500	2.000	2.000	0.000	
Corporat	101500	0.800	0.800	+0.050	
Costle Cap	111900	0.240	0.240	0.000	
Champion g	31800	1.250	1.250	0.000	
Channel i	252200	0.040	0.040	-0.005	

Suite de TORONTO					
Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
Tack deb					
Unifort db	24	80.00	80.00	-1.00	
William db	43	27.50	26.50	-1.75	
Obligations					
Trizec d u	13	104.0	104.0	0.00	
Actions partiellement payées					
Apollo u	4000	6.00	5.95	5.95	-0.05
Assac fr u	21500	7.50	7.40	7.40	-0.05
Avista u	15300	5.75	5.70	5.70	0.00
Barrick i	11700	20.40	19.85	20.30	+0.30
Baton i	1000	14.90	14.90	14.90	+0.05
Bolden r	57325	0.85	0.80	0.80	-0.05
C rmacs i	4200	6.25	6.20	6.20	+0.10
Cn hotel	39225	8.70	8.60	8.70	+0.10
Ctadel u	21400	4.15	4.00	4.05	0.00
Clark r	21000	7.30	7.25	7.25	0.00

Suite de TORONTO					
Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
Tack deb					
Unifort db	24	80.00	80.00	-1.00	
William db	43	27.50	26.50	-1.75	
Obligations					
Trizec d u	13	104.0	104.0	0.00	
Actions partiellement payées					
Apollo u	4000	6.00	5.95	5.95	-0.05
Assac fr u	21500	7.50	7.40	7.40	-0.05
Avista u	15300	5.75	5.70	5.70	0.00
Barrick i	11700	20.40	19.85	20.30	+0.30
Baton i	1000	14.90	14.90	14.90	+0.05
Bolden r	57325	0.85	0.80	0.80	-0.05
C rmacs i	4200	6.25	6.20	6.20	+0.10
Cn hotel	39225	8.70	8.60	8.70	+0.10
Ctadel u	21400	4.15	4.00	4.05	0.00
Clark r	21000	7.30	7.25	7.25	0.00

Suite de TORONTO					
Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
Tack deb					
Unifort db	24	80.00	80.00	-1.00	
William db	43	27.50	26.50	-1.75	
Obligations					
Trizec d u	13	104.0	104.0	0.00	
Actions partiellement payées					
Apollo u	4000	6.00	5.95	5.95	-0.05
Assac fr u	21500	7.50	7.40	7.40	-0.05
Avista u	15300	5.75	5.70	5.70	0.00
Barrick i	11700	20.40	19.85	20.30	+0.30
Baton i	1000	14.90	14.90	14.90	+0.05
Bolden r	57325	0.85	0.80	0.80	-0.05
C rmacs i	4200	6.25	6.20	6.20	+0.10
Cn hotel	39225	8.70	8.60	8.70	+0.10
Ctadel u	21400	4.15	4.00	4.05	0.00
Clark r	21000	7.30	7.25	7.25	0.00

Titres	Div. V(100)	haut	bas	fer.	chang.
Alethic	10	10.00	10.00	10.00	
Boristr	80	1.12	1.00	1.00	-0.18
Cim 750	110	8.12	8.00	8.00	+0.06
Cim 352	332	23.56	23.43	23.50	
Cmca	9	15.31	15.31	15.31	
Cubic 38	34	29.87	29.12	29.75	+1.00
Dentist	27	7.37	7.37	7.37	
Dianmic	44	13.56	13.50	13.56	-0.06
Dry 18	267	9.37	9.18	9.25	
Fyfe	18	1.56	1.43	1.50	
Govaldeo	824	3.27	3.12	3.18	-0.06
Halsey	388	2.81	2.56	2.75	+0.12
Imperial 9 230	982	57.56	54.62	57.03	+0.53
Laborg	45	4.00	3.87	4.00	+0.06
Nobors	5575	24.37	23.87	23.93	-0.18
Unicor 1966	235	1.62	1.50	1.61	+0.12
Urbisoci	950	10.25	9.93	10.18	-0.18
Wesco 1.14	2490	364.00	360.50	360.50	-2.50

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient en baisse dans une séance

Qualifiez-vous
pour le

GRAND PRIX DE MONTRÉAL

LE SOLEIL

vous offre

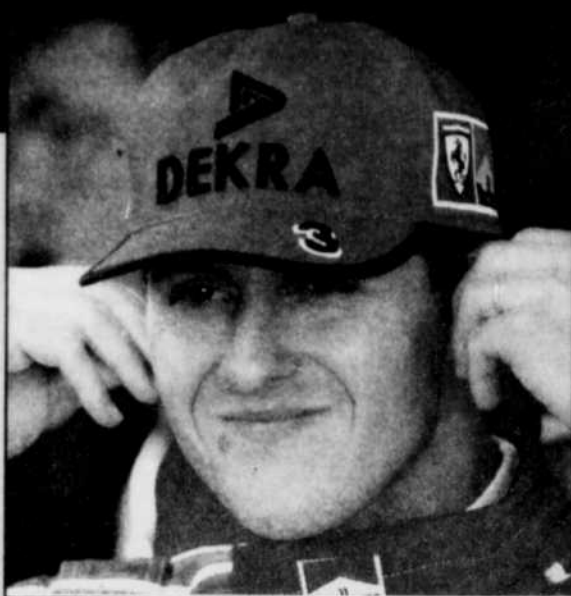
5 paires de billets

pour assister aux

3 jours du Grand Prix

de Montréal, les 5, 6 et 7 juin.

Valeur de 600\$ chacune.



1 TIRAGE PAR JOUR
5 jours pour vous qualifier
les 25, 26, 27, 28 et 29 mai

3 conditions pour participer

- 1 Être abonné au quotidien Le Soleil** le jour de votre inscription.
- 2 Connaître le mot de passe du jour** publié dans la section Sports du Soleil.
- 3 S'inscrire au concours chaque jour** en téléphonant avant 21 heures au **686-3500**

*Une inscription par personne par jour,
les inscriptions ne sont pas cumulatives.*



Abonnez-vous

686-3344 • 1 800 463-2362

Règlements disponibles au quotidien Le Soleil. Certaines conditions s'appliquent.

Du 26 au 31 mai 1998, une paire de billets supplémentaire à gagner sur Le Soleil Internet, www.lesoleil.com

DÉCÈS ET AVIS

BEAUDOIN, Soeur Léona, Black Lake
BERNIER, Lucienne Gaumont
BLAIS, Philippe, Saint-Narcisse
BOUCHARD, Frère Émile (Rigobert)
DAMASSE, Simone Fillion, Sainte-Foy
FREDETTE, Paulette Turmel, Québec
GOUBOUT, Jean-Guy, Sainte-Foy
GUIMONT, Soeur Hélène, Saint-Eugène de L'Islet
LACHANCE, Méréde, Saint-Férol-les-Neiges
LAFORE, Jean-Paul, Québec
LEBLOND, Guy, Sainte-Foy
LEFÈVRE, Rose-Anna Cayer
LESPIRAY, Lucienne Alain, Québec
LEVASSEUR, Soeur Germaine, Kamouraska
MARTEL, Lucia Delisle, Donnacona
ROBERT, Orens, Québec
ROY, Abbé Maurice, Équateur
THIBAUT, Gaston
VERMETTE, Irma Godbout, Saint-Gervais

BEAUDOIN

Soeur Léona

A la Maison Mère des Soeurs de la Charité de St-Louis à Lévis, le 20 mai 1998, à l'âge de 100 ans et 5 mois, est décédée Sr Léona Beaudoin, en religion Sr Marie-Gemma, domiciliée à la Maison Nazareth de Black Lake. Les membres de la famille et les religieux se recueilleront les condoléances dimanche de 14h à 16h et 19h à 21h à la résidence funéraire.

J.A. Savoie & Fils Inc.

406, rue St-Louis
Black Lake

Le service religieux de Sr Léona Beaudoin sera célébré lundi, à 14h30, en l'église St-Désiré-du-Lac-Noir, lundi, jour des funérailles, le salon ouvrira à compter de 12h30. Pour renseignements: 418-423-4747 418-335-6233

BERNIER

Lucienne Gaumont

À Montréal, le 22 mai 1998, à l'âge de 92 ans, est décédée Lucienne Gaumont, épouse de feu Maurice Bernier. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: André (André), Benoît (Sylviane), Bernard (Chantal) et Léon; ses petits-enfants: Marc-Antoine, Marie-Christine, Frédérique, Anne-Marie, Thomas, Emmanuel, Caroline et Laetitia; son frère et ses sœurs: Thérèse, Murielle, Gerorgette et Roland; ainsi que plusieurs parents et amis. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le lundi 25 mai 1998 à 14h en l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière de Montmagny. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13h30. Direction des funérailles: **Urgel Bourgie Inc.**

BLAIS

Philippe

À St-Narcisse, comté de Lotbinière, le 22 mai 1998, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédé subitement M. Philippe Blais, époux de dame Alice Girard. La famille recevra les condoléances au Centre communautaire 508, rue de l'École St-Narcisse, dimanche de 19h à 22h et lundi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le lundi 25 mai 1998 à 11h en l'église St-Narcisse et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: Aline (Jacques Grondin); ses petits-enfants: Geneviève et Alexandra; ses frères et sœurs: Lucienne (feu Lucien Larochelle), Roland (Maria Roy), Simone (François Nadeau), Bertrand (Yvette Laroche), Jeanne d'Arc (Julie Ferland), feu Cléophas (Fernande Turgeon), Maurice; ses beaux-frères et belles-sœurs: Phydime (Alice Brière), Welly (Simone Lacasse), Arthur; plusieurs neveux et nièces. S.V.P. compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 11, côte du Palais, Québec G1R 2J6. Direction des funérailles: **Beaudoin Ferland Dupuis Inc.**

BOUCHARD

Frère Émile (Rigobert)

Au Centre hospitalier Portneuf, est décédé le 20 mai 1998, à l'âge de 78 ans, le Frère Émile Bouchard. Il était né à Vassar, Manitoba, le 20 juillet 1919. Il était le fils de feu M. Pierre Bouchard et de feu dame Alma Hébert. Il fit son noviciat à Huberdeau en 1936 et s'engagea définitivement dans la vie religieuse dans la Congrégation des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde le 16 août,

1942. À tour de rôle,

il assumait avec dévouement et succès les fonctions de professeur, de gérant de ferme et de directeur d'institution pour jeunes orphelins. Il donna d'ailleurs plus de 25 ans de sa vie dans la direction de l'orphelinat d'Huberdeau et de l'Institut St-Jean-Baptiste du Lac-Sergent. Par la suite, il fit une expérience missionnaire de 4 ans au Burundi, puis il assumait pendant 9 ans la fonction de secrétaire général à la Maison générale à Rome. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil, ses frères: David et Félicien; sa belle-sœur Auguste; ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

St-Raymond inc.

101, St-Joseph
St-Raymond

le dimanche 24 mai de 19h à 22h; lundi les gens se rendront directement à l'église pour le service religieux, qui sera chanté à 11h en l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Pour renseignements: (418) 337-7893 fax: (418) 337-3860

DAMASSE

Simone Fillion

Au CHUQ, pavillon CHUL, le 20 mai 1998, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Simone Fillion, épouse de Monsieur Joseph Damasse. Elle demeurait à St-Foy. Un service religieux sera célébré, en présence des cendres, le lundi 25 mai, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé, 3420, Rochambeau, Ste-Foy, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Les cendres seront déposées au columbarium du cimetière Belmont sous la direction de la

Coopérative funéraire

du Plateau
Ste-Foy

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Colette, Denise (Guy Benjamin), Geneviève (Marc Légaré), Roger (Céline Desrosiers), Jean (Francine Samson); ses petits-enfants: Pierre-Étienne, Raphaël, Julie, Vickie, Simon, Michelle, Pierre-Yves, Alexandre, Lauré-Anne et Véronique; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Paul-Aimé (Yolande Thivierge), Lucille (Roger Tondreau), Patrice (Colette Turcotte), Denise, Juliette (Michel Bélanger), Gisèle Fiset, Gérard Goupil, Jeannine Carmichael, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 11, côte du Palais, Québec G1R 2J6. Direction des funérailles: **Beaudoin Ferland Dupuis Inc.**

BOUCHARD

Frère Émile (Rigobert)

Au Centre hospitalier Portneuf, est décédé le 20 mai 1998, à l'âge de 78 ans, le Frère Émile Bouchard. Il était né à Vassar, Manitoba, le 20 juillet 1919. Il était le fils de feu M. Pierre Bouchard et de feu dame Alma Hébert. Il fit son noviciat à Huberdeau en 1936 et s'engagea définitivement dans la vie religieuse dans la Congrégation des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde le 16 août,

1942. À tour de rôle,

il assumait avec dévouement et succès les fonctions de professeur, de gérant de ferme et de directeur d'institution pour jeunes orphelins. Il donna d'ailleurs plus de 25 ans de sa vie dans la direction de l'orphelinat d'Huberdeau et de l'Institut St-Jean-Baptiste du Lac-Sergent. Par la suite, il fit une expérience missionnaire de 4 ans au Burundi, puis il assumait pendant 9 ans la fonction de secrétaire général à la Maison générale à Rome. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil, ses frères: David et Félicien; sa belle-sœur Auguste; ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

St-Raymond inc.

101, St-Joseph
St-Raymond

le dimanche 24 mai de 19h à 22h; lundi les gens se rendront directement à l'église pour le service religieux, qui sera chanté à 11h en l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Pour renseignements: (418) 337-7893 fax: (418) 337-3860

DAMASSE

Simone Fillion

Au CHUQ, pavillon CHUL, le 20 mai 1998, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Simone Fillion, épouse de Monsieur Joseph Damasse. Elle demeurait à St-Foy. Un service religieux sera célébré, en présence des cendres, le lundi 25 mai, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé, 3420, Rochambeau, Ste-Foy, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Les cendres seront déposées au columbarium du cimetière Belmont sous la direction de la

a été confiée aux

Jardins Québec
493, Route 138
St-Augustin (Québec)

Le service religieux sera célébré le lundi 25 mai 1998 à 13h30 en l'église Notre-Dame de la Garde, 761, Champlain, Vieux-Québec et de là au cimetière Les Jardins Québec. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil son conjoint M. André Fredette; sa fille, son gendre: Caroline (Marc Laroche); sa mère Mme Emilia Kelly (feu Léopold Turmel); ses frères, ses sœurs: Euclyde (Odette Beaulieu), Doris (Robert Delaire), Denys (Diane Noireau), Lysette (Michel Ferland); Jean-Marc (Liliane Montalvan), Mme Jacqueline Bibeau (feu Claude Turmel); ses beaux-parents M. et Mme Victor L'Heureux (Annette Fredette); sa belle-mère Mme Aline Blais (feu Rosaire Fredette); ses beaux-frères, belles-sœurs: Gilberte Boutin (feu Claude Fredette), Françoise Fredette (feu Zaché Boutin), Jeanne Hébert (feu Robert Fredette), Suzie Carter (feu Raynald Fredette), Mireille Vaillancourt (Jacqueline Baril), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 489, boul. René-Lévesque Ouest, Québec, Québec G1S 1S2 ou à l'Association de la fibrose kystique, 2750, chemin St-Foy, suite 231, Québec, Québec G1V 1V6. Pour renseignements: 658-8000 Télécopieur: 871-6965

GODBOUT

Jean-Guy

À l'hôpital Laval, le 21 mai 1998, à l'âge de 61 ans, est décédé monsieur Jean-Guy Godbout, époux de dame Ginette Massie. Il demeurait à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Lépine Cloutier Itée

1025, rue de l'Église
Sainte-Foy

le lundi 25 mai de 14h à 17h et de 19h à 22h; le mardi 26 mai de 12h à 13h30. Les funérailles auront lieu le mardi 26 mai à 14h en l'église St-Jean-Baptiste de La Salle, rue Bien-court, Sainte-Foy. Les cendres seront inhumées par la suite au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mélissa, Guillaume, Jacques (Linda), Anne (Pierre), Isabelle (Francis), Karine (Jérôme); ses petits-enfants: Simon, Antoine et Caroline; sa belle-mère Mme Laurette Massie; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Massie: Robert (Madeleine), Gilles, André (Lise); sa tante Thérèse Godbout; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au département d'oncologie de l'hôpital Laval pour les bons soins reçus. S.V.P. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 11, côte du Palais, Québec G1R 2J6. Direction des funérailles: **Beaudoin Ferland Dupuis Inc.**

BOUCHARD

Frère Émile (Rigobert)

Au Centre hospitalier Portneuf, est décédé le 20 mai 1998, à l'âge de 78 ans, le Frère Émile Bouchard. Il était né à Vassar, Manitoba, le 20 juillet 1919. Il était le fils de feu M. Pierre Bouchard et de feu dame Alma Hébert. Il fit son noviciat à Huberdeau en 1936 et s'engagea définitivement dans la vie religieuse dans la Congrégation des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde le 16 août,

1942. À tour de rôle,

il assumait avec dévouement et succès les fonctions de professeur, de gérant de ferme et de directeur d'institution pour jeunes orphelins. Il donna d'ailleurs plus de 25 ans de sa vie dans la direction de l'orphelinat d'Huberdeau et de l'Institut St-Jean-Baptiste du Lac-Sergent. Par la suite, il fit une expérience missionnaire de 4 ans au Burundi, puis il assumait pendant 9 ans la fonction de secrétaire général à la Maison générale à Rome. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil, ses frères: David et Félicien; sa belle-sœur Auguste; ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

St-Raymond inc.

101, St-Joseph
St-Raymond

le dimanche 24 mai de 19h à 22h; lundi les gens se rendront directement à l'église pour le service religieux, qui sera chanté à 11h en l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Pour renseignements: (418) 337-7893 fax: (418) 337-3860

DAMASSE

Simone Fillion

Au CHUQ, pavillon CHUL, le 20 mai 1998, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Simone Fillion, épouse de Monsieur Joseph Damasse. Elle demeurait à St-Foy. Un service religieux sera célébré, en présence des cendres, le lundi 25 mai, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé, 3420, Rochambeau, Ste-Foy, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Les cendres seront déposées au columbarium du cimetière Belmont sous la direction de la

Coopérative funéraire

du Plateau
Ste-Foy

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Colette, Denise (Guy Benjamin), Geneviève (Marc Légaré), Roger (Céline Desrosiers), Jean (Francine Samson); ses petits-enfants: Pierre-Étienne, Raphaël, Julie, Vickie, Simon, Michelle, Pierre-Yves, Alexandre, Lauré-Anne et Véronique; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Paul-Aimé (Yolande Thivierge), Lucille (Roger Tondreau), Patrice (Colette Turcotte), Denise, Juliette (Michel Bélanger), Gisèle Fiset, Gérard Goupil, Jeannine Carmichael, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 11, côte du Palais, Québec G1R 2J6. Direction des funérailles: **Beaudoin Ferland Dupuis Inc.**

BOUCHARD

Frère Émile (Rigobert)

Au Centre hospitalier Portneuf, est décédé le 20 mai 1998, à l'âge de 78 ans, le Frère Émile Bouchard. Il était né à Vassar, Manitoba, le 20 juillet 1919. Il était le fils de feu M. Pierre Bouchard et de feu dame Alma Hébert. Il fit son noviciat à Huberdeau en 1936 et s'engagea définitivement dans la vie religieuse dans la Congrégation des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde le 16 août,

1942. À tour de rôle,

il assumait avec dévouement et succès les fonctions de professeur, de gérant de ferme et de directeur d'institution pour jeunes orphelins. Il donna d'ailleurs plus de 25 ans de sa vie dans la direction de l'orphelinat d'Huberdeau et de l'Institut St-Jean-Baptiste du Lac-Sergent. Par la suite, il fit une expérience missionnaire de 4 ans au Burundi, puis il assumait pendant 9 ans la fonction de secrétaire général à la Maison générale à Rome. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil, ses frères: David et Félicien; sa belle-sœur Auguste; ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

LEBLOND

Guy

À sa résidence, le 19 mai 1998 à l'âge de 60 ans et 2 mois, est décédé M. Guy Leblond, conjoint de dame Rita Bédard. Il demeurait à Sainte-Foy. La famille accueillera parents et ami(e)s au funérarium.

Lépine Cloutier Itée

1025 Rte de l'Église
Ste-Foy

vendredi de 19h à 22h samedi de 9h30 à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 23 mai 1998 à 11h en l'église Notre-Dame de Foy, 820 rue Chanoine Martin (Sainte-Foy) et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, sa fille Marie-Josée (Stian Kildal), plusieurs cousins, cousines, parents et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489, boul. René-Lévesque Ouest (Qc) G1S 1S2. Téléphone 683-8666. Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506

LACHANCE

Méréde

À son domicile, à St-Pierre, le 21 mai 1998, à l'âge de 83 ans, est décédée Méréde Lachance, épouse de dame Bernadette Dupont. Il demeurait autrefois à St-Férol-les-Neiges. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire

Côte-de-Beaupré
3232, av. Royale
St-Férol-les-Neiges

dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 10h à 10h30. Le service religieux sera célébré le lundi 25 mai à 11h en l'église de Beaufort et de là au cimetière de St-Férol-les-Neiges. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et sa belle-fille: Yvette (André Racine), Hélène (Paul-André Quimper), Fernand (Guylaine Martineau), Laureane (Serge Bourget); ses petits-enfants: Any, Claude, Mélanie, Sébastien, Daniel, Sandrine, Jonathan; sa sœur Mme Lucienne Bouchard (feu Raoul Paradis); son beau-frère M. Lorenzo Guérin (Jeanne d'Arc Touchette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Si désiré, condoléances par télécopieur: 827-1162. Pour renseignements: 827-3110

LAFORE

Jean-Paul

À l'hôpital Laval, le 21 mai 1998, à l'âge de 78 ans, est décédé Monsieur Jean-Paul Lafore, fils de feu M. Adélard Lafore et de feu dame Anna Moisan. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine Cloutier Itée

6450 H. Bourassa
Charlesbourg

vendredi de 19h à 22h, samedi de 12h30 à 14h45. Le service religieux sera célébré le samedi 23 mai 1998 à 15h en l'église St-Rodrigue, 4760, 1ère Avenue, Charlesbourg, et de là au cimetière St-Antoine-de-Tilly. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yolande (R. Horne), Lucette (Marcel Dubeau), Réjeanne, Pierrette (Raymond Savard), Guy (François Lemaire), Normande (Yvon Bélanger), Gaston (Andrée Thibault), Huguette (feu Réjean Gendreau); ses 14 petits-enfants et ses 8 arrière-petits-enfants; ses 2 belles-sœurs: Alice et Yvonne Lefèvre; ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital St-François d'Assise pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur, 1248 ch. Ste-Foy, bureau 200, Québec, G1S 2M5, téléphone: 682-6387. Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506

MARTEL

Lucia Delisle

Au Centre d'hébergement St-Raymond, le 22 mai 1998, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Lucia Delisle. Elle était l'épouse de feu M. Hilaire Martel et demeurait à Donnacona. Les funérailles auront lieu le lundi 25 mai à 15h en l'église St-Jean-Baptiste de Donnacona (Les Écuries) et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Roger Benoit & Fils

324, Notre-Dame
Donnacona

dimanche de 19h à 22h, lundi à compter de 12h30. Mme Martel laisse dans le deuil, sa fille Camille (Gilles Legendre); ses petits-enfants: Stéphane, Daniel, Pascal et Annie Legendre; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Delisle (Marthe Dussault), Mme Gérard Delisle (Simone Dussault), Mme Vincent Delisle (Fernande Dussault), M. et Mme Anselme Martel (Antoinette Charette), M. et Mme Bernard Martel (Thérèse Caumartin), M. Michel Martel, M. et Mme Lorenzo Tremblay (Hélène Martel), Mme Antoine Martel (Lorraine Roy), Mme Jean-Baptiste Martel (Marie-Anne Vadeboncoeur); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Pour information:

(418) 285-2211 téléc: (418) 285-2077

ROBERT

Orens

Au Pavillon St-Dominique, le 17 mai 1998, à l'âge de 99 ans, est décédée dame Lucienne Alain, épouse de feu M. St-Georges Lespina. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

Pavillon St-Dominique

1045 René-Lévesque O
Sillery

lundi, le 25 mai 1998, de 12h30 à 13h50. Le service religieux sera célébré le lundi 25 mai 1998, à 14h, en la chapelle du Pavillon St-Dominique et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison funéraire.

Lépine Cloutier Itée

Elle laisse dans le deuil ses fils: Jacques (Claire Bouchard) et Père Guy dominicain; ses petits-enfants: Jac-

ques Jr et Paule; ses 3

arrière-petits-enfants: Amanda, Daniel et Jacob; sa sœur: Marguerite Alain, ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Pavillon St-Dominique, 1045 boul. René-Lévesque Ouest Sillery (Québec) G1S 1V3, tél.: 681-3561. Pour renseignements: 529-3371 Fax: 529-9506

LEVASSEUR

Soeur Germaine

A la Maison-Mère des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, le 20 mai 1998, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédée Soeur Germaine Levasseur (Soeur St-Roch), fille de feu M. Philéas Levasseur et de feu dame Delvina Ouellet, originaire de St-Eustache, Kamouraska. Elle sera exposée à la Maison-Mère des Soeurs de Saint-Joseph, le vendredi 22 mai 1998, de 14h à 17h et de 19 à 21h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 mai, à 10h, à l'Oratoire Saint-Joseph, 560 Chemin Ste-Foy, Québec. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, sous la direction de

Lépine Cloutier Itée

Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, ses belles-sœurs: Mme Yvette Morin-Levasseur, Mme Gisele Levasseur-Levasseur, ses cousines et petites cousines de la même communauté: Soeur Marcelle Dumont, Soeur Claudette Nadeau, Soeur Marie-Rose Aubé, Soeur Juliette Levasseur C.N.D., ses cousins et cousines: Antonia Dumont-Rousseau, Jean-Paul Dumont, M. et Mme Zéphirin Levasseur-Morin, Antoinette Levasseur-Plourde, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Pour renseignements:

529-3371 Télécopieur: 529-9506

MARTEL

Lucia Delisle

Au Centre d'hébergement St-Raymond, le 22 mai 1998, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Lucia Delisle. Elle était l'épouse de feu M. Hilaire Martel et demeurait à Donnacona. Les funérailles auront lieu le lundi 25 mai à 15h en l'église St-Jean-Baptiste de Donnacona (Les Écuries) et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Roger Benoit & Fils

324, Notre-Dame
Donnacona

dimanche de 19h à 22h, lundi à compter de 12h30. Mme Martel laisse dans le deuil, sa fille Camille (Gilles Legendre); ses petits-enfants: Stéphane, Daniel, Pascal et Annie Legendre; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Delisle (Marthe Dussault), Mme Gérard Delisle (Simone Dussault), Mme Vincent Delisle (Fernande Dussault), M. et Mme Anselme Martel (Antoinette Charette), M. et Mme Bernard Martel (Thérèse Caumartin), M. Michel Martel, M. et Mme Lorenzo Tremblay (Hélène Martel), Mme Antoine Martel (Lorraine Roy), Mme Jean-Baptiste Martel (Marie-Anne Vadeboncoeur); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Pour information:

(418) 285-2211 téléc: (418) 285-2077

ROBERT

Orens

Au Pavillon St-Dominique, le 17 mai 1998, à l'âge de 99 ans, est décédée dame Lucienne Alain, épouse de feu M. St-Georges Lespina. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

Pavillon St-Dominique

1045 René-Lévesque O
Sillery

DÉCÈS ET AVIS

720 Remerciements MARTINEAU Jean



Jacqueline, Danielle, Denis et Pascale ainsi que les membres de la famille Martineau remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui nous ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Jean Martineau, survenu le 23 mars 1998. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

MASSE Virginia



Sur le sentier de la vie, on n'y est qu'un instant. Virginia, dans nos cœurs, tu y seras toujours présente. Merci à tous ceux et celles qui nous ont chaleureusement soutenus lors du décès de Virginia, survenu le 14 mai 1998. Ces remerciements s'adressent à chacun de vous.

MC NICOLL Adeline Fortier



Nous remercions sincèrement parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie lors du décès de Madame Adeline Fortier Mc Nicoll, survenu le 19 avril 1998, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à des fondations, visite au salon et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

PLANTE Germaine



Sincères remerciements à vous tous qui nous avez témoigné des marques de sympathie lors du décès de Germaine Plante, survenu le 7 avril 1998. Sa sœur Bernadette et les autres membres de la famille vous disent merci.

RHÉAUME Raynald



Madame Yvette Arsenault et ses enfants: Guy, Bruno, Dominic remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Raynald Rhéaume, survenu le 13 mai 1998. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

SAVARD Juliette



Nous remercions sincèrement parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie sous toute forme que ce soit, lors du décès de Mlle Juliette Savard, survenu le 20 mars 1998. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

TESSIER Euchariste



Mme Mariette Leclerc ainsi que ses enfants: Guy, Lyne (Yves Savard) remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Euchariste Tessier survenu le 17 avril 1998, soit par offrandes de messes, cartes de sympathie, fleurs, visites et/ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

THOMASSIN Alfred



Les enfants de M. Alfred Thomassin remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madame Adeline Fortier Mc Nicoll, survenu le 19 avril 1998, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons à des fondations, visite au salon et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

725 Anniversaires de décès BARIL Lucien



Le dimanche 30 mai 1998 à 16h30 en l'église St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Lucien Baril époux de dame Juliette Carpentier. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

CANTIN Claire LeBlanc



Le dimanche 31 mai à 11h en l'église de St-Joseph, 645 Châteauguay, Québec sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Claire LeBlanc Cantin. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

CANTIN Simone

Le samedi 30 mai 1998, à 16 heures, en l'église de St-Antoine de Blenville sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Simone Cantin. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

CARON Cécile Marcotte



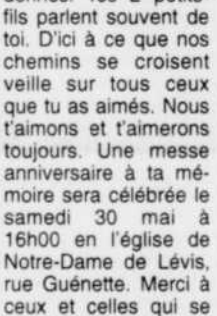
Un an déjà s'est écoulé depuis votre départ, mais vous êtes toujours très présente dans nos cœurs. Le dimanche, 24 mai 1998, à 11h, en l'église St-Thomas d'Aquin, une messe anniversaire sera célébrée à votre mémoire.

COURCY Albert



Une année déjà s'est écoulée. Ton départ a laissé un grand vide. Tu nous manques toujours autant. Ton absence cependant n'efface pas tous les beaux souvenirs et tout l'amour que tu nous as donné. Tes 2 petits-fils parlent souvent de toi. D'ici à ce que nos chemins se croisent veuille sur tous ceux que tu as aimés. Nous t'aimons et t'aimerons toujours. Une messe anniversaire à ta mémoire sera célébrée le samedi 30 mai à 16h00 en l'église de Notre-Dame de Lévis, rue Guénette. Merci à ceux et celles qui se joindront à nous par leur présence et leur pensée. Ton épouse Micheline et tes enfants.

GINGRAS Raymond-Marie



Le dimanche 31 mai 1998, à 11h, à l'église de St-Angèle-de-St-Malo sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Monsieur Raymond-Marie Gingras. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

LACHANCE Wellie



Le samedi 30 mai 1998, à 10h30, en la Chapelle de la Résidence des Prêtres du Séminaire de Québec, 1, rue des Remparts, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. l'abbé Honorius Provost, décédé le 19 juin 1997. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

PROVOST Abbé Honorius



Le samedi 30 mai 1998, à 16h, en l'église de la Nativité de Notre-Dame-Beauport une messe sera célébrée à la mémoire de l'abbé Gilles Parent. Parents et ami(e)s sont invités à se joindre à la famille ou à s'unir par la pensée, pour se recueillir et se souvenir de ce qu'il laisse à chacun de nous.

Que son Amour de la vie, sa grande soif de justice, sa générosité, son esprit d'initiative, son autonomie, sa force de caractère, sa sincérité intellectuelle et spirituelle continuent de faire vibrer nos cœurs.

Abbé Gilles Parent, l.e.d.

LECOMTE Alphonse



Le dimanche, 24 mai 1998, à 11h15, en l'église Ste-Bernadette Lauzon, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Alphonse Lecomte, époux de la dame Jeannine Desmarais. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

LEMELIN Yvon



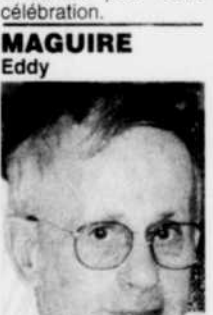
Cher papa, grand-papa, fils, parrain et conjoint. Cette année n'a pas été des plus faciles, tu nous manques beaucoup. Continue de veiller sur nous, nous t'aimons très fort. Une messe anniversaire sera célébrée en ta mémoire le dimanche 31 mai 1998 à 11 heures en l'église Ste-Monique Les Saules. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

L'HEUREUX Jeanne-d'Arc Picard



A l'occasion du premier anniversaire du décès de Dame Jeanne-d'Arc Picard L'Heureux, épouse de feu Monsieur Gérard L'Heureux, une messe anniversaire sera célébrée le samedi 30 mai 1998, à 16h, en l'église de St-Romuald. Merci à ceux et celles qui se joindront à nous par leur présence ou leur pensée.

MAGUIRE Eddy



Le dimanche 24 mai 1998, à 11h, à l'Oratoire St-Joseph, 560, chemin Sainte-Foy, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Eddy Maguire, époux de dame Irène Leblond. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

740 Faveurs obtenues



Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour, "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai.



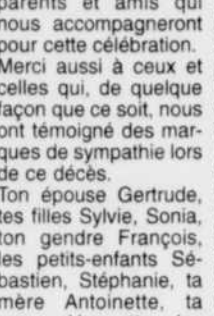
J.P.G.

RANCOURT Claude



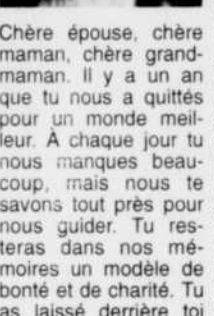
Cher époux, cher papa, cher grand-papa, cher fils et cher frère. Aujourd'hui, 30 mai 1998, un an s'est écoulé depuis ton départ mais tu es toujours présent dans nos cœurs. Pour toi, que nous avons tant aimé, une messe, anniversaire sera célébrée le samedi 30 mai 1998, à 19h, en l'église St-David de Lévis, 3995, de la Fabrique. Merci aux parents et amis qui nous accompagneront pour cette célébration.

ROY Jeannette Carbonneau



Chère épouse, chère maman, chère grand-maman. Il y a un an que tu nous as quittés pour un monde meilleur. À chaque jour tu nous manques beaucoup, mais nous te savons tout près pour nous guider. Tu resteras dans nos mémoires un modèle de bonté et de charité. Tu as laissé derrière toi une présence qui ne s'effacera jamais.

TRUDEL Rita



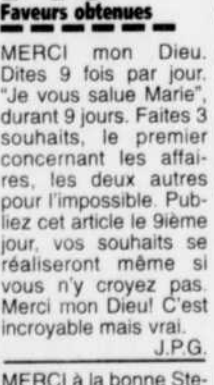
Le dimanche 24 mai 1998, à 11h, à l'Oratoire St-Joseph, 560, chemin Sainte-Foy, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Rita Trudel. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

753 Cartes mortuaires



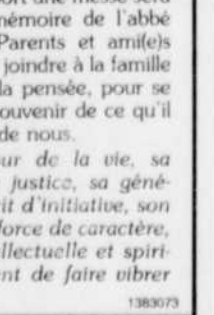
Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour, "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai.

760 Autres services



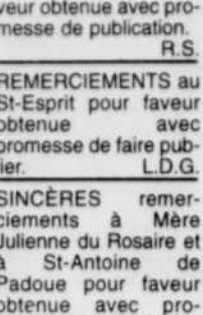
Merci à la bonne Ste-Anne et Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveurs obtenues.

765 Monuments



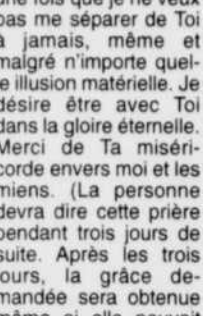
S.B.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publication.



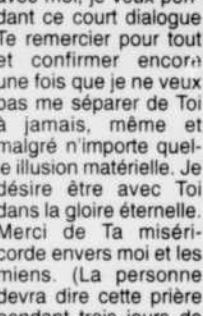
REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier.

SINCÈRES remerciements à Mère Julie du Rosaire et à St-Antoine de Padoue pour faveurs obtenues avec promesse de publier.



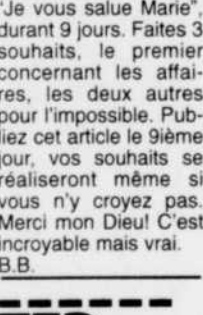
ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal.



ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal.



ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal.



ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal.



ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle.

QUESTIONS D'ARGENT

Suharto laisse derrière lui une économie en faillite

■ JAKARTA (AFP) — Le président indonésien Suharto, qui a démissionné jeudi, a finalement été poussé au départ par la faillite d'une économie qu'il avait mis 32 ans à développer et le ressentiment face à l'enrichissement considérable des membres de sa famille grâce au boom.

Ironie du sort, l'économie, qui aurait dû être la plus grande réalisation portée à l'actif de ce bilan après deux décennies de forte croissance, est devenue la cause essentielle de sa chute.

La crise financière qui a commencé en juillet en Asie avec des attaques spéculatives contre la roupie a débouché sur un désastre politique qui a mis fin au règne musclé du vétéran des dirigeants asiatiques sur ce pays de 200 millions d'habitants.

Le «père du développement» avait sorti l'Indonésie de l'arriération pour lui apporter un boom économique avec un taux de croissance annuel d'au moins 6% depuis les années 70 jusqu'à l'année dernière.

Le Produit intérieur brut est passé de 50 \$ US par tête quand le général Suharto est arrivé au pouvoir en 1965-66 à environ 1000 \$ US avant le déclenchement de la tourmente en Asie.

La proportion d'Indonésiens dans la pauvreté avait fortement reculé pendant les années Suharto et la politique économique avait été donnée en exemple en Occident aux pays en voie de développement.

Cette politique s'était notamment appuyée sur la diversification: le pétrole et le gaz n'étaient plus la seule priorité et le pays s'ouvrait sur la production manufacturière et les textiles. En 1984, le pays est devenu autosuffisant en riz après avoir été pendant

Quelques mois ont suffi pour transformer des succès économiques en désastre

des décennies le plus gros importateur mondial de ce produit alimentaire de base.

De tels succès ont permis de cantonner au second plan le ressentiment des gens ordinaires devant les intérêts grandissants accumulés par la famille Suharto dans les banques, la grande distribution, l'aéronautique ou le transport maritime.

Ses enfants contrôlent des centaines de compagnies et la fortune du clan est estimée au total à près de 40 milliards \$ US.

Mais quelques mois auront suffi pour que les succès économiques ne se transforment en désastre. Et les excès commis par la famille Suharto ont ca-

talysé l'exaspération populaire.

L'effondrement de la roupie, qui a perdu 80 % de sa valeur depuis juillet, a aussi mis en évidence les faiblesses de l'économie indonésienne et poussé Jakarta à demander un plan de sauvetage international de 40 milliards \$ US.

Ce plan exige en contre-partie des réformes douloureuses, y compris le démantèlement des monopoles et des cartels — dont de nombreux sont contrôlés par la famille ou les associés de M. Suharto — et la fin des pratiques commerciales douteuses.

L'engagement du président Suharto vis-à-vis de ces réformes a été ambigu, et les marchés financiers n'ont pas ac-

Suharto a trop tardé à appliquer les réformes douloureuses exigées

cordé de répit à son gouvernement en dépit de trois accords passés avec le Fonds monétaire international (FMI).

Le gouvernement a toutefois voulu montrer la réalité de son engagement en faveur des réformes en début du mois en levant les subventions dans le secteur énergétique.

Cette mesure, qui a entraîné une flambée brutale des prix, a déclenché des violences et des pillages qui ont fait plus de 500 morts et précipité la chute du président.

Le dirigeant de 76 ans laisse aussi derrière lui un secteur privé endetté à hauteur de 80 milliards \$ US, et une économie en récession cette année. Les négociations sur le rééchelonnement de la dette prévues à partir de 26 mai à Francfort ont été reportées.

«Nous aurons besoin de faire une grande réévaluation de la situation quand les choses se calmeront», a expliqué cette semaine à l'AFP Dennis de Tray, représentant de la Banque mondiale en Indonésie.

L'agence américaine Standard and Poor's a estimé que la crise politique en Indonésie avait éclipié «les récents progrès d'une stabilisation macro-économique».

«Même avec un changement en douceur du régime, les incertitudes politiques pourraient persister (...) entravant les efforts économiques d'un nouveau gouvernement», a averti l'agence.

Plusieurs dangers guettent la zone euro

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ PARIS — Mission impossible: c'est ainsi que les eurosceptiques baptisent l'euro, ce passage si appréhendé à la monnaie unique au sein de l'Union européenne.

Pourtant, c'est chose faite. Onze pays sont à la ligne de départ.

L'événement est historique. À compter du 1^{er} janvier 1999, toutes les transactions bancaires et les opérations de change se feront en euros. Les déficits publics seront également comptabilisés en euros, mais les pièces et les billets n'apparaîtront qu'en janvier 2002.

L'euro facilitera les échanges commerciaux, stimulera les exportations, donnera un nouvel élan à l'économie et fera baisser les taux d'intérêt, font voir les enthousiastes.

SOVERAINETÉ ABANDONNÉE

Si un retour en arrière semble improbable, plusieurs dangers guettent la zone euro. La monnaie unique pose toute la question de l'abandon de la souveraineté des pays participants.

En adhérant à l'euro, les pays perdent le levier de la politique monétaire au profit de la Banque centrale européenne, située à Francfort, qui fixera un taux directeur unique pour la zone euro.

Mais au lieu d'être à la remorque de la Bundesbank, la France retrouvera «une souveraineté qui nous échappait», a soutenu le premier ministre français Lionel Jospin à l'Assemblée nationale au cours d'un débat houleux sur l'euro, le 22 avril.

«Qui peut croire qu'avec des mouvements de capitaux totalement libérés et des changes fixes, un État dispose seul de la souveraineté monétaire», répondait-il à ses détracteurs.

«Avec l'euro, la France va dissiper l'illusion d'une souveraineté monétaire sans partage, pour conquérir la réali-

té d'une puissance monétaire partagée.»

Qu'à cela ne tienne, les eurosceptiques ne sont pas convaincus.

Onze pays partageant une même monnaie aux traditions sociales et syndicales différentes, aux régimes fiscaux et coûts salariaux différents ne pourront résister longtemps à une harmonisation de leurs systèmes de protection sociale. Cela deviendra encore plus évident dans une Europe élargie à 20 ou 27.

«Il n'est pas possible à long terme de maintenir des systèmes de protection sociale et de fiscalité trop différents les uns des autres sans risque de déstabiliser l'ensemble», confiait une source près de la Communauté européenne, sous le couvert de l'anonymat.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les grandes centrales syndicales de la France, la Confédération générale du travail et Force ouvrière, entre autres, craignent que cette harmonisation se fasse par le bas, que les salaires et les conditions de travail se détériorent.

Avec une politique monétaire commune, la France ne disposera plus de l'arme monétaire pour compenser les «chocs asymétriques». Alors on jouera sur l'emploi et les salaires.

Le contraire pourrait également se produire. Tous payés en euros, les salariés pourront comparer leurs salaires et avantages.

L'ouvrier portugais qui fait le même travail que l'ouvrier français ne voudra-t-il pas être payé au même salaire que son collègue français?

Nous

compatissons

à votre deuil

et vous

offrons nos

condoléances

LE SOLEIL

QUESTIONS D'ARGENT

Microsoft subira son procès en septembre

D'ici là, aucune restriction sur la vente de Windows 98

■ WASHINGTON (AP) — Le juge fédéral Thomas Penfield Jackson a fixé hier au 8 septembre la date du procès de Microsoft pour violation de la réglementation antimonopole.

Jeudi, l'éditeur de logiciels de Redmond, État de Washington, avait demandé que le magistrat ne décide rien d'ici sept mois, suivant la requête du département de la Justice d'imposer des changements à Windows 98. Le nouveau système d'exploitation informatique doit sortir en magasin le jeudi 25 juin.

« Avec le plus grand respect dû à votre honneur, ce délai est insuffisant pour nous », a plaidé un avocat de Microsoft, John Warden.

Le juge Jackson a répliqué: « Je suis porté à croire que c'est suffisant », ajoutant qu'il avait déjà présidé à des causes d'une aussi grande complexité en des délais comparables.

INJONCTION REFUSÉE

Par contre, le juge a refusé une injonction préliminaire demandée par le gouvernement fédéral et 20 États afin que Microsoft allège les conditions faites aux fabricants d'ordinateurs pour pouvoir utiliser Windows.

Dans ce cas les fabricants auraient été libres d'installer, dans le système Windows de leurs machines, le fureteur (logiciel de navigation sur Internet) de Microsoft ou celui d'un concurrent comme Netscape.

Microsoft peut donc, au moins

jusqu'au 8 septembre, vendre Windows 98 comme elle l'entend, avec son fureteur et en exigeant des fabricants qu'ils donnent à l'écran d'ouverture de l'ordinateur la présentation de Microsoft.

Le gouvernement estime que Microsoft utilise sa force dans les systèmes d'exploitation — 90 % des ordinateurs sont en Windows — pour imposer indûment d'autres logiciels comme son fureteur.

Lors de négociations de dernière minute avec Microsoft, il y a une semaine, le département de la Justice voulait que le fureteur de Netscape soit inclus d'office dans Windows, aux côtés de celui de Microsoft, Explorer.

À cet égard, le juge Jackson a refusé de tenir le 18 juin une audience demandée par le gouvernement; le magistrat a constaté que les exemplaires de Windows 98 avaient commencé d'être expédiés aux fabricants et qu'il étudierait donc cette requête en septembre également.

À un avocat du département de la Justice qui plaide pour l'injonction préliminaire, il a demandé: « Dites-moi comment je pourrais l'accorder sans, du fait même, imposer un rappel complet de Windows 98 ».

Les avis sont partagés sur l'impact de cette bataille judiciaire

■ WASHINGTON (AFP) — Impact limité ou tournant majeur pour Microsoft, le procès pour pratiques anticoncurrentielles auquel fait face le numéro un mondial des logiciels, divise les experts.

Selon les propres mots du procureur adjoint des services antitrust Joel Klein, le département de la Justice a opté pour des mesures « chirurgicales » en demandant à Microsoft en injonction préliminaire de changer certaines pratiques techniques et commerciales.

À court terme, les analystes ne pensent pas que le procès puisse altérer considérablement les profits ou la valeur boursière du numéro un mondial des logiciels. « Cela ne va pas être arrêté net Microsoft », affirme Richard Sherlund, analyste de Goldman Sachs.

Plus long terme en revanche, si Microsoft perdait ce procès, cela pourrait conduire à de profonds changements dans la stratégie, voire la structure du groupe.

En demandant à Microsoft d'extirper de son système d'exploitation Windows son logiciel de navigation sur Internet (Explorer) ou bien, si ce n'est pas techniquement possible, de livrer aussi le logiciel concurrent de Netscape, le département de la Justice cherche à dessiner les limites de ce que peut offrir un système d'exploitation.

Les systèmes d'exploitation sont le centre nerveux des ordinateurs et Windows équipe 90 % des PC vendus dans le monde aujourd'hui. La théorie de Microsoft est qu'un système d'exploitation doit contenir de plus en plus

d'outils et de services et notamment offrir un accès à Internet.

« Au pire des cas, Microsoft pourrait être forcé de restructurer son actif, séparant les activités se rapportant aux outils logiciels d'une part et les activités se rapportant au contenu d'autre part », affirme Peter Krasilovsky, un consultant spécialiste des communications de la société Arlen Communications.

Le cas a été confié au juge Thomas Jackson, de la cour fédérale du district de Washington DC. Le juge Jackson est un familier du dossier puisqu'il a déjà donné tort à Microsoft en décembre en lui demandant de retirer Explorer de Windows 95. Sa décision est actuellement en appel.

APPEL ASSURÉ

Quel que soit le jugement de Thomas Jackson, il ira en appel et cela pourrait prendre six mois avant l'arrêt de la cour d'appel, estimant la majorité des observateurs.

Pour l'instant, les analystes de Wall Street ont été d'abord soulagés qu'il ne soit pas demandé à Microsoft de bloquer la sortie de Windows 98 ou même de « rappeler » les exemplaires commercialisés si une décision en défaveur de Microsoft intervenait après la vente au grand public de la nouvelle version de Windows.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com



Demande de soumissions

Le syndicat soussigné fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits:

Dans l'affaire de la faillite de: 2851-4156 QUÉBEC INC. et/ou SPORT BAZAR

No: 200-11-005356-988

DESCRIPTION	VALEUR APPROXIMATIVE
LOT 1 Articles de sport neufs et usagés comprenant: patins à roues alignées, patins à glace, skis, planches à neige, etc.	122 000\$
LOT 2 Ameublement et équipement comprenant: comptoirs, caisse enregistreuse, compresseur à air, aiguiseur à skis, etc.	25 000\$
LOT 3 Divers équipements comprenant: machinerie pour aiguisage à patins et à planches à neige	8 000\$

AVIS

Toute personne ayant des biens en consignation sont priées de se présenter avec leur preuve de propriété au local de Sport Bazar, 2002, chemin Saint-Louis, Sillery, entre 8h30 et 13h, le 29 mai 1998. Notez qu'après cette date des frais d'entreposage seront à la charge des réclamants.

Les lots 1, 2 et 3 pourront être visités au 2002, chemin Saint-Louis, Sillery (Québec), le mercredi 27 mai 1998 de 13 h à 16 h 30.

Les soumissions devront parvenir au syndicat à son bureau, 400, boulevard Jean-Lesage, bureau 345, Québec, avant 11 h, le 1er juin 1998, être scellées et porter au recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite: « SOUMISSION RE: 2851-4156 QUÉBEC INC. et/ou Sport Bazar ».

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Eric Villeneuve au numéro (418) 649-0767. Les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à l'article 114(8) des règles régissant la faillite et l'insolvabilité; elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau du syndicat.

Daté de Québec, ce 21e jour de mai 1998.

GÉRALD ROBILTAILE ET ASSOCIÉS LTÉE, syndic Administrateur désigné: Patrice Van Houtte

ROBILTAILE DELISLE MARCOUX MARINEAU

400, boulevard Jean-Lesage, bureau 345, Québec (Québec) G1K 8W1

Téléphone: (418) 649-0767, Télécopieur: (418) 649-1518

RÉSEAU DE SANTÉ DU TÉMISCOUATA

APPEL D'OFFRES

RÉAMÉNAGEMENT ET SÉCURITÉ-VÉTUSTÉ

FOYER BEAUSÉJOUR

SAINT-LOUIS DU HA I HA I

PROJET 01130-01

Réseau de santé du Témiscouata, propriétaire, ayant son siège social au 58, rue de l'Église, Notre-Dame-du-Lac (Québec) G0L 1X0, demande des soumissions pour la construction de: réaménagement et sécurité-vétusté du Foyer Beauséjour à Saint-Louis du Ha I Ha I (Québec).

Les documents contractuels pourront être obtenus à l'adresse suivante:

Gaston Martin, architecte
472, rue Monseigneur-Fortin
Rimouski (Québec) G5L 7P7
Tél.: (418) 723-6838

contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de trente-sept mille cinq cents dollars (37 500 \$), fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de trente-sept mille cinq cents dollars (37 500 \$).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:

Foyer Beauséjour
25, rue Saint-Philippe
Saint-Louis du Ha I Ha I (Québec) G0L 3S0
Tél.: (418) 854-3728

jusqu'au 16 juin 1998, à 14 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux par les soumissionnaires intéressés, aura lieu le mardi 9 juin 1998, à 10 h, en compagnie des professionnels du projet.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Note: Consulter les « Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (S5.1.1) ».

Gilles Michaud
Directeur général par intérim

http://www.appels.doffres.com/

AVIS DE QUALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec et de l'article 209.18 du Code de sécurité routière, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

1° Successions non réclamées:

Nom	Domicile	Date du décès
BEAUREGARD, Robert	11570, Lacordaire #6, Montréal-Nord	1997-07-19
BÉLANGER, Louise	2050, Richer #2, Sainte-Foy	1997-10-23
BELLEMARE, Orance	750, 4e, Grand-Mère	1997-08-04
BERGERON, Raynald	119, Guilbault #1, Longueuil	1998-03-16
BOIVIN, Jacques	8045, Foucher, Montréal	1996-05-17
BOURDEAU (LEONARD), Rachel	2, Pélissier, 2, St-Agathe-Des-Monts	1997-10-17
DESAURIES (RENER), Germaine	230, Des Érables, Granby	1997-12-14
DI BLASIO, Michele	5985, Honoré-Mercier, St-Laurent	1997-11-01
FORTIN, Patrick	591, Grande Décharge, Deslisle	1996-07-28
GADOURY, Georges	112, 25e, St-Eustache	1997-11-06
GAUTHIER, Raymond	3315, Mont-Royal #40, St-Hubert	1997-11-29
GENDREAU, Henri	3478, 32e, Montréal	1997-11-14
LACASSE, Georges-Henri	2598, Rosemont #51, Montréal	1997-11-10
LEMBIEUX, Jean-Marc	5638, Chabot, Montréal	1998-02-28
MACDONALD, Frederick	265, Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu	1997-06-24
MACKAY, Roland	1441, St-André #201, Montréal	1996-04-04
MICHELIN, Roger	8260, Châtillon #201, Anjou	1997-10-04
MOREAU, Lionel	5002, Marie-Victorin, Contrecoeur	1996-08-23
PAPIN, Guy	72, De Ramessay #6, Sorel	1997-03-10
PRUNEAU, Arthur	55, 4e, Québec	1997-07-25
RUFANGUE, Roméo	126, Du Lac St-Louis, Lévis	1998-02-13
ST PIERRE, Lionel	359, 8e Sud, Sherbrooke	1998-02-01
ST-DENIS, Joseph-Ange	14, St-André, St-André-Avellin	1997-07-01
TARDIF, Pierre	1095, De L'Isle #103, Charlesbourg	1998-02-08
VEILLETTE, Gerard	2833, La Salle, Shawinigan	1997-10-25

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:

Nom	Domicile	Date du décès
ALLARD, Serge	1770, St-Christophe, Montréal	1998-02-27
VAILLANCOURT, Yves	1121, Mistral, Montréal	1998-04-30

3° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:

CONSTRUCTION LE GITEUR (1988) INC.

4° Les véhicules routiers confiés par la Société de l'assurance automobile du Québec:

Nom	Marque/Modèle	No d'identification
AGNANT, Marie Leslie	Subaru GI 1986	JF1AC4385GB245316
ALFANO, Giuseppe	Toyota Tercel 1983	JT2AL31G4D0019707
ARSENAULT, Denis	Renault 5 gti 1985	VF1AA22B1F3011509
AUBRY, Christine	Mazda 323 1986	JM1BP2219G0172921
AUGER, Marcel	Ford Tempo 1985	1FABP224AFK292668
Automobiles E. Lauzon Inc.	Toyota Tercel 1987	JT2EL31G8H0071817
BAILLIE, Scott	Gmc Metro 1992	JG1MF2197K213324
BLANCHET, Lionel	Oldsmobile Cutlass 1987	1G3JA11W1H3G307237
BEAUDOIN, Marc	Pontiac Firefly 1987	JG7MR2153KH708447
BERGON, Kim	Ford Taurus 1986	1FABP29U1GA130143
BERNARD, Jonathan	Gmc S15 1987	1GTB514E6H2515518
BERNARD, Lucille	Ford E250 1986	1FTHS3518GBH43631
BILODEAU, Mario	Mercury Topaz 1984	2MEBP75R0EB05239
BLONDEAU, Sylvie	Pontiac Acadian 1986	1G7TB0693GA718600
BLANCHETTE, Gina	Suzuki Forza 1988	JJ2AB43S3J5110067
BOISSONNEAU, Gaetan	Chevrolet Van 1986	2GCCG115N5G4149780
BONNARD, Isabelle	Ford Tempo 1985	1FABP225FK272153
BOUCHARD, Yves	Mazda B2200 1990	JM2UF1134L0888329
BOULAY, Louise	Hyundai Excel 1988	KMHLD1115JU219413
BOULET, Laurent	Honda Prelude 1986	JHMAB7223GC806265
BOURRIE, Gilles	Chevrolet Cavalier 1987	1G1JE116H7107584
BRASSEUR, Georges	Ford Tempo 1985	2FABP2195F219496
DEBEAU, Michael	Pontiac Acadian 1986	1G7TB68C1GA70628
BYFIELD, Sharon R	Toyota Tercel 1992	JT2EL44E4N0215701
CASAVANT, François	Mazda B20 1986	JM2UF311XG0668127
CHAMBERLAND, Marcel	Oldsmobile Cutlass 1983	2G3AM69H3D2313133
CHAPERON, Denis	Pontiac 6000 1985	2G2AB19X0F1204563
Charles Lacoursière Inc.	Gmc 500 1993	JM1BF242J0128075
Chic Pontiac Buick Ltée	Mazda 323 1986	SAUJ1248EC382750
CLICHE, Donald	Hyundai Cito 1983	DD0106DS400537
CORMIER, Émile	Dodge Spirit 1991	1B3BA7631MF526318
COSSETTE, Martial	Suzuki Samurai 1988	JS3JH516C6J4102031
COTÉ, André	Toyota Corolla 1992	2T1AE94E0NC128199
COTÉ, Carl	Mercury Topaz 1985	1MEBP75R6FK606676
COTÉ, Évelyne	Honda Accord 1986	JHMEB435G0C810741
COULOMBE, Denis	Toyota Corolla 1986	JT2AE88SG0229166
COULOMBE, Guyline	Ford Tempo 1986	1FABP2259GK267091
COUSIN, Stéphane	Dodge Dakota 1996	1B7G23X8T5S580573
CROTEAU, Karine	Nissan Maxima 1985	1B1H1U11S8F7019077
CURRIE, Kim	Pontiac Firebird 1982	1G2AD051X5N504889
DALLAIRE, Daniel	Nissan 1986	JN6ND0250G0W103500
DAVYDOV, Natan	Chevrolet Lumina 1993	2G1WL511T1P9167029
DELAROSSE, Sylvain	Mazda 323 1985	1G1MF2197K213324
DEMERS, Kenneth A E	Buick Skyhawk 1984	1G4A569P5E5K24804
DEMONTEGNY, Sophie	Datsun Sentra 1984	JN1PB14S8EU104166
DESBENS, Martin	Pontiac 6000 1985	2G2AF19R7F9718979
DESROSIERS, Gaétan	Chevrolet Camaro 1980	1P87LAN518920
DIONNE, Gilles	Buick Park Avenue 1985	1G4CW693P1430152

DROUIN, Darryl	Eagle Vista 1988	MN3BA36K5JG901298
PROUD, Michelle	Chrysler Cavalier 1987	1G1JCS115H7147040
DUBEAU, Mario	Ford Taurus 1986	1FABP29UGA144735
DUBUC, Denis	Ford Mustang 1989	1FABP40A7F218656
DUMOUCHEL, Laurent	Buick LeSabre 1985	1G4BP69Y2FX449367
DUPONT, Yvan	Plymouth Duster 1974	LL29C4B2798664
DUVAL, Sylvain	Ford Tempo 1988	1FABP3950J1412175
FILICE, Santino	Oldsmobile Cutlass 1986	2G3GM47A4G2312520
FRANCOEUR, Anne M Guillemette	Dodge Rmv 1995	2B7J33T5F289275
GAGNÉ, Daniel	Buick Century 1985	1G4AL19X0F6419551
GAGNON, Annie	Chevrolet Celebrity 1985	2G1AW19R8F1181042
GARAND, Nancy	Hyundai Excel 1991	KMHVF31J7MU304675
GAUDREAU, Joël	Chevrolet Cavalier 1984	1GAC69B6E7222522
GÉLINAS, Hugueette	Ford Pickup 1996	1FTCR10A4T7A49206
GÉLINAS, Serge	Pontiac Trans 1984	1G2AW87H4EN232385
GILBERT, Yannick	Buick Skylark 1980	AC697AW255255
GIRARD, Éric	Pontiac Sunbird 1988	1G2JB51K0J7567978
GIRARD, Martin	Mercury Lynx 1981	1MEBP322B7E13872
GIROUX, Thérèse	Ford Taurus 1988	1FABP50D2JG213826
GODBOUT, Jean Pierre	Gmc S15 1985	1G5C718B2F0523245
GOLSTZAIN, Leslie	Honda Accord 1988	JHMCAS377JCB30662
GOYETTE, Sophie	Honda Accord 1986	JHMBAS327GCB23158
GRONDI, Pierre	Suzuki Forza 1988	JJ2AB43S3J5112186
GUILBAULT, Pauline	Pontiac Firefly 1989	JG7MT2169K7211883
GUILLEMETTE, David	Honda Civic 1987	WAUJEC2327H5805062
GUYARD, René	Audi 5000 1985	WAUJEC2327H5805062
GUY, Consuelo	Nissan 200sx 1987	JN1PS2457H003053
HALL, Douglas	Dodge Caravan 1989	2B4FK545KJ229650
HEAPS, Christopher	Yamaha Yr50 1989	JYAFDNO4K0A006274
HUARD, Jean	Pontiac Firefly 1987	JG7MR2153KH708447
HUOT, Frédéric	Nissan Pulsar 1985	1JN1MN2452FM108912
HURTUBISE, Nathalie	Pontiac Firebird 1984	1G2AS8712E219567
HUSSAIN, Inayath	Ford Aerostar 1988	1FMC11U2JZB66420
JACOIN, Dominique	Honda 400 1976	CB40F02008959
JURY, David	Pontiac Acadian 1986	1G7TB68C1GA719862
KING, Robert	Ford Aerostar 1987	1FTCA14U7HZA63973
LACHAPPELLE, Richard	Chevrolet Truck 1988	1GCB514E0K2104087
LACOURSE, Michel	Nissan Pathfinder 1988	JN8H141Y9W0000999
LACACÉ, Jonathan	Mazda 626 1984	1J1G2219E1641401
LALANCETTE, Maurice	Mercury Topaz 1985	2MEBP75R5FB646404
LASCHELLE, Sylvain	Ford Taurus 1988	1FABP53UJG111796
LAVERDIÈRE, Steve	Chevrolet Sprint 1988	JG1MR6157JK735173

Ameublements Tanguay se prépare à une année de consolidation

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — Maintenant établi à Saint-Georges où l'entreprise a ouvert, cette semaine, le huitième magasin de son réseau, Ameublements Tanguay envisage de prendre encore de l'expansion tout en consolidant ce qui existe déjà; ainsi, un investissement de 6,5 millions \$ est prévu dans le courant de l'année dans l'un de ses premiers magasins, soit celui des Saules, à Québec.

«L'expansion de l'Est du Québec sera complétée. Nous commençons à discuter, même si ce n'est qu'embryonnaire, d'aller vers le Nouveau-Brunswick. La logique voudrait que nous regardions du côté de Moncton, mais cela attendrait à l'an 2000, si la décision était d'y aller», a affirmé cette semaine le vice-président aux finances et aux opérations, M. André Jolicoeur, en marge de l'ouverture du magasin de Saint-Georges de Beauce.

«La prochaine année en sera une de consolidation. Nous comptons rajouter, à raison de 300 000 \$ chacun, les magasins de Lévis, le premier de la chaîne à avoir été construit en 1961, en plus de celui de Trois-Rivières», a expliqué le porte-parole de l'entreprise. Outre ses huit magasins, Ameublements Tanguay dispose de deux Centres Liquida-Meubles et de trois Signature Maurice Tanguay.

MAGASIN PRIS D'ASSAUT

Depuis le milieu de la semaine, les Beaucerons prennent d'assaut le nouveau magasin Tanguay, à Saint-Georges. L'heure d'ouverture a même dû être avancée un peu jeudi afin de répondre aux clients qui se sont littéralement rués chez Ameublements Tanguay.

L'ancien édifice de Canadian Tire, complètement transformé est méconnaissable autant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La métamorphose est étonnante.

«À ce jour, il s'agit du plus beau magasin de la chaîne. Avec ses 36 000 pieds carrés, la superficie a doublé», indique le directeur général, M. Denis Plante. Ce dernier fait partie de la famille Tanguay depuis 25 ans. Il a dirigé deux autres magasins, le premier à Rimouski et le deuxième à Rivière-du-Loup.

Fort de cette expérience, M. Plante, atteste que la réponse des premiers jours est fort encourageante.

Si les prévisions se confirment, à sa première année d'activité, ce 8^e magasin, qui a été aménagé au coût de 5 millions \$, pourrait atteindre un chiffre d'affaires d'environ 8 millions \$.

En plus de la Beauce, Ameublements

Tanguay entend bien attirer les consommateurs de l'Amiante et des Etchemins avec ses mêmes politiques de livraison à domicile et ses facilités de paiement.

«Le mot d'ordre de notre président, M. Maurice Tanguay, est clair. Il est primordial d'avoir un service impeccable après vente», a-t-il affirmé.

En Beauce, la compagnie emploie 40 personnes. Ameublements Tanguay a 600 employés et son chiffre d'affaires annuel dépasse 180 millions \$.



Depuis l'ouverture de Ameublements Tanguay, à Saint-Georges de Beauce, le directeur général du nouveau magasin, M. Denis Plante, à gauche, et le vice-président aux finances et aux opérations, M. André Jolicoeur, se réjouissent de l'accueil chaleureux des Beaucerons.



VARIÉTÉS DE FLEURS ANNUELLES

Pour épater la galerie.

Et vous faciliter la tâche tout en vous assurant de bons résultats, Centre Jardin Hamel vous propose tous ses plants d'annuelles et de légumes en mini-caissettes et en pots de 4 pouces. Les mini-caissettes assurent une transplantation et une reprise plus rapides tandis que les pots de 4 pouces vous procurent des plants plus gros. Venez aussi découvrir nos 30 nouveautés d'annuelles et nos 10 nouveautés de légumes.

Pour améliorer la floraison de vos plantes à fleurs d'intérieur et d'extérieur, Centre Jardin Hamel vous recommande d'utiliser l'engrais RAPID-O® 12-36-12. Exclusif à Centre Jardin Hamel, cet engrais soluble à l'eau procure un supplément de phosphore favorisant un nombre maximal de fleurs.



«Les annuelles sont, en général, des dévoreuses d'engrais. Le Pétunia Surfinia® exige une fertilisation deux fois plus importante que les autres pétunias. Je vous recommande donc de fertiliser à double dose avec l'engrais RAPID-O® 12-36-12 à tous les 15 jours ou d'utiliser UNE FOIS PAR SAISON, l'engrais PERMA FLEUR® 10-20-10. Les granules de l'engrais PERMA FLEUR® sont enrobés de polymère qui laisse échapper un peu d'engrais à chaque arrosage. Ce type d'engrais était jadis réservé aux professionnels. Centre Jardin Hamel vous l'offre maintenant en exclusivité.»

GAETAN HAMEL



centre jardin
HAMEL

Le réseau de vos passions horticoles

LÉVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

SAINTÉ-FOY
Halles de Sainte-Foy

CHARLESBOURG
1169, 80^e Rue Est

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

L'UPA nomme un directeur général

LONGUEUIL (PC) — Jean Larose agira désormais à titre de directeur général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), a annoncé hier cette dernière à Longueuil, en banlieue de Montréal.

M. Larose, agroéconomiste de formation, sera assisté dans ses fonctions par Charles Cantin, nommé directeur général adjoint de l'UPA.

Laurent Pellerin demeure président de l'organisation.

Avis aux amateurs d'aubaine

**PLYMOUTH
GRAND VOYAGER**

LE DERNIER

1997
STOCK 1420



SPÉCIAL 24 800\$

détail: 33 200\$

Climatiseur
Porte-bagages sur le toit
Glaces avant électriques
Insensibilisation de luxe
Glaces à verre pare-soleil

Sièges 7 places de luxe
Verrouillage électrique
Glace à custode électrique
Ensemble rallye
Climatisation arrière

rabais inclus
transport en sus
taxes en sus

MAISONNEUVE
AUTOMOBILES

CHRYSLER Plymouth Jeep

138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135